

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 19

5 janvier 2016

SOMMAIRE

Bank GPB International S.A.	900	L'Avellan S.A.	911
Cityhold Sterling S.à r.l.	900	L'Avellan S.A.	911
CogeFi Services	900	L'Avellan S.A.	911
Euronova Agro Industries Holding S.A.	901	Libero Acquisition S.à r.l.	912
German Access Holding S.à r.l.	908	Locarlux SA	912
Goethe Fiber S.à r.l.	866	Loren France Topco S.à r.l.	912
GSO Aiguille des Grands Montets Intermedia- teCo S.à r.l.	905	Lux Insulation Management S.à r.l.	912
Haas TCM of Luxembourg 2 S.à r.l.	906	Olamobile S.à r.l.	898
Heinen A.G.	906	Patinvest S.A.	899
Hestia Immobilier S.à r.l.	906	Plastique 99 S.A.	899
Home Project S.A.	906	Q.A.T. II Investments S.A.	899
IFF S.A.	907	Querstrasse Frankfurt Real Estate S.à r.l. ...	899
Ilot St Michel Lux S.à r.l.	907	Reale Investimenti srl	901
Impro Europe S.à r.l.	907	Redbridge Recruitment S.à r.l.	901
Integro Luxembourg S.à r.l.	907	Sausalito S.à r.l.	899
Korinvest S.A.	912	Tac Investments Company S.A.	903
Lagoon Finance S. à r.l.	911	Technimobilière S.A.	903
Lagoon Holding S. à r.l.	911	Umbrella Holdings	898
Lasti S.à r.l.	911	Valtegra Fund I	901

Goethe Fiber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 198.433.

In the year two thousand and fifteen, on the seventh day of October,
Before the undersigned, Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Goethe Limited, a limited liability company governed by the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Island, and registered with the General Registry of Cayman Islands under number MC-301494, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 7 October 2015;

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Goethe Fiber S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 61 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B198433, incorporated by a notarial deed drawn up by Me Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, on 10 July 2015. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 3 September 2015, no 2368 page 113626. The Articles of the Company have never been amended since the Company's incorporation.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party representing 100 % of corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create new classes of shares in the Company's share capital as follows (the "New Classes of Shares"):

- class A shares (the "Class A Shares");
- class B shares (the "Class B Shares");
- class C shares (the "Class C Shares");
- class D shares (the "Class D Shares");
- class E shares (the "Class E Shares");
- class F shares (the "Class F Shares");
- class G shares (the "Class G Shares");
- class H shares (the "Class H Shares");
- class I shares (the "Class I Shares"); and
- class J shares (the "Class J Shares"),

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) and having their rights and obligations as set out in the Articles as amended by the present resolutions.

Second resolution

Further to the above resolution, the Sole Shareholder resolves to convert the existing one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares into shares of the New Classes of Shares as follows:

- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class A Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class B Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class C Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class D Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class E Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class F Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class G Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class H Shares;
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class I Shares; and
- one hundred and twenty five thousand (125,000) Class J Shares.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro

(EUR 12,500.-) to one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-) by creating and issuing eleven million two hundred and fifty thousand (11,250,000) new shares to be divided into (collectively referred to as the "New Shares"):

- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class A Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class B Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class C Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class D Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class E Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class F Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class G Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class H Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class I Shares;
- one million one hundred and twenty-five thousand (1,125,000) Class J Shares;

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) and all having the rights and obligations as set out in the Articles as amended by the following resolutions together with a contribution to the legal reserve amounting to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) through a contribution in cash.

The New Shares are subscribed as follows:

- Goethe Limited, prenamed, declares to subscribe for: seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class A Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class B Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class C Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class D Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class E Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class F Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class G Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class H Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class I Shares; seven hundred and thirty-one thousand eight (731,008) Class J Shares, each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares issued are paid up by a contribution in cash of an amount of eighty-one thousand six hundred and sixty Euro and eighty-eight cents (EUR 81,660.88) allocated as follows: (i) seventy-three thousand one hundred Euro and eighty cents (EUR 73,100.80) are allocated to the share capital of the Company and (ii) eight thousand five hundred and sixty Euro and eight cents (EUR 8,560.08) are allocated to the legal reserve.

There hereby appeared:

Reggeborgh Invest B.V., a private company with limited liability, existing under the laws of the Netherlands, with its corporate seat and its place of business in Rijssen (The Netherlands) at Reggesingel 10, 7461 BA Rijssen, The Netherlands, registered with the chamber of commerce trade register number 08088092 (hereafter "Reggeborgh Invest B.V."), hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy, given on 7 October 2015.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities

- Reggeborgh Invest B.V., prenamed, declares to subscribe for: three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class A Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class B Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class C Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class D Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class E Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class F Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class G Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class H Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class I Shares; three hundred and seventy thousand eight hundred and eighteen (370,818) Class J Shares, each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares issued are paid up by a contribution in cash of an amount of forty thousand seven hundred and eighty-nine Euro and ninety-eight cents (EUR 40,789.98), allocated as follows: (i) thirty-seven thousand eighty-one Euro and eighty cents (EUR 37,081.80) are allocated to the share capital of the Company and (ii) three thousand seven hundred and eight Euro and eighteen cents (EUR 3,708.18) is allocated are allocated to the legal reserve.

KC Knauer Consulting GmbH, a limited liability company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Robert-Bernardis-Str. 10, 40474 Düsseldorf, Germany, registered with the commercial register (Handelsregister) of Düsseldorf under HRB 65863 (hereinafter, "KC Knauer Consulting GmbH") hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 7 October 2015.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities

- KC Knauer Consulting GmbH, prenamed, declares to subscribe for: twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class A Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class B Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class C Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class D Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class E Shares; twenty-three

thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class F Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class G Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class H Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class I Shares; twenty-three thousand one hundred and seventy-four (23,174) Class J Shares, each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares issued are paid up by a contribution in cash of an amount of two thousand five hundred and forty-nine Euro and fourteen cents (EUR 2,549.14), allocated as follows: (i) two thousand three hundred and seventeen Euro and forty cents (EUR 2,317.40) are allocated to the share capital of the Company and (ii) two hundred and thirty-one Euro and seventy-four cents (EUR 231.74) are allocated to the legal reserve.

The Sole Shareholder, KC Knauer Consulting GmbH and Reggeborgh Invest B.V. shall be hereinafter referred to as the "Shareholders" in the present written resolutions, holding together 100 % of corporate capital of the Company.

The total contribution amount of one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-) is allocated as follows: (i) one hundred and twelve thousand five hundred Euro (EUR 112,500.-) are allocated to the share capital of the Company and (ii) twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) are allocated to the legal reserve.

The proof of the existence of the contribution in cash has also been produced to the Company.

Fourth resolution

The Shareholders also resolve to fully amend and restate the Articles (including without limitation article 5 as per the above resolution, the Company's object clause, the signatory power of the managers but without amending the financial year) which shall henceforth read as follows:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of association (the "Articles") of Goethe Fiber S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers (as defined in Article 9.3); or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 15.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future), and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company

has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Managers thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law and any other applicable law in Luxembourg without due authorisation under Luxembourg Law and any other applicable law in Luxembourg.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000) Euro divided into:

- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class A shares (the "Class A Shares"),
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class B shares (the "Class B Shares"),
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class C shares (the "Class C Shares"),
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class D shares (the "Class D Shares"),
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class E shares (the "Class E Shares"),
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class F shares (the "Class F Shares"),
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class G shares (the "Class G Shares"),
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class H shares (the "Class H Shares");
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class I shares (the "Class J Shares"); and
- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) class J shares (the "Class J Shares")

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) (the "Shares") and having their rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly. The "Classes of Shares" means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares (each being a "Class of Shares").

5.2 All shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Luxembourg Law and these Articles.

5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts.

Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Luxembourg Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles and the pre-emptive rights provided for in any Shareholders' Agreement.

5.6 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es).

In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares, such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 5.6), the rights of the holders of such Class of Shares will be limited to the Total Cancellation Amount, pro rata to their holding in such class. The holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.7.1 The "Cancellation Value Per Share" shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7.2 The "Total Cancellation Amount" shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by a Shareholders' Resolution on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be limited to the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class, but can be a lower amount to the extent resolved by the Shareholders' Resolutions in the manner provided for an amendment of the Articles.

5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.8 In these Articles:

"Available Amount" Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Article 19 of these Articles, increased by (i) any share premium and freely distributable reserves (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these Articles and (iii) any Profit Entitlement, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PE)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any share premium and freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

PE = Profit Entitlement

"Interim Accounts" Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

"Interim Account Date" Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

"Profit Entitlement" Means the dividends allocated to the other Classes of Shares not redeemed, to the extent accrued and unpaid at the time of the redemption.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable subject to any Shareholders' Agreement and Article 7 of these Articles.

7.2 Notwithstanding the provisions laid down in this Article 7, during such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

7.3 General Transfer Restrictions.

7.3.1 Each Shareholder shall not directly or indirectly Transfer any Securities or other economic or equitable interests, except (i) pursuant to a Permitted Transfer, (ii) pursuant to Article 7.3.2, or (iii) at any time subject to the provisions of Articles 7.4, 7.5, and 7.6 or (iv) in case of the PK Investment Vehicle and the MEP Vehicle, if such Transfer has been authorised by the KKR Investor. Any purported Transfer of Securities or other economic or equitable interests in violation of any provision of those Articles and any Shareholders' Agreement shall be null and void, and neither the Company nor any of its Subsidiaries shall in any way give effect to any such impermissible Transfer.

7.3.2 KKR may, until the date that is twelve months from 17 July 2015, syndicate up to 49.9% of its Securities or other economic or equitable interests to limited partners of its Affiliates that are investment funds, to other institutional investors and/or to one or more non-traditional investors, who are not Competitors. For the purpose of this Article 7.3.2, Competitors shall expressly exclude any private equity investor, asset manager or other financial investor whose primary purpose is not activities in the Restricted Business.

7.4 RoFO

7.4.1 Except for Permitted Transfers and syndication pursuant to Article 7.3.2, if any Shareholder desires to Transfer its Securities, such selling Shareholder being the "RoFO Selling Shareholder" then the RoFO Selling Shareholder shall first furnish a written notice of such proposed Transfer of Securities (a "RoFO Notice") to each other Shareholder ("RoFO Offeree" and such offer, a "RoFO Offer") prior to any such proposed Transfer.

7.4.2 The RoFO Notice shall include (i) the number of Securities proposed to be Transferred by the RoFO Selling Shareholder (the "Subject Securities") and (ii) the terms of the irrevocable offer that may be made by each RoFO Offeree to purchase the Subject Securities on such terms.

7.4.3 Within thirty calendar days after the date of delivery of the RoFO Notice (the "RoFO Deadline"), the RoFO Offeree may make one or more offers to purchase all but not less than all of the Subject Securities on the terms set forth in the RoFO Notice by furnishing a written notice which includes the cash amount of consideration per Security or the formula by which such cash consideration is to be determined (the "First Offer Notice") to the RoFO Selling Shareholder of such offer (each such person delivering such notice, a "RoFO Purchaser").

7.4.4 If the RoFO Offeree has not furnished a First Offer Notice that complies with the above requirements, including the applicable time periods, it shall be deemed to have waived all its rights to purchase such Subject Securities under such RoFO Offer. If the RoFO Offeree does not deliver a First Offer Notice or waives its rights to purchase the Subject Securities, then the RoFO Selling Shareholder shall thereafter be free to transfer the Subject Securities to any prospective buyer of the Subject Securities at any price until the date which is six months after the date of the RoFO Notice.

7.4.5 Within ten days after the end of the RoFO Deadline, the RoFO Selling Shareholder shall inform the RoFO Purchaser, by written notice of its acceptance of a First Offer Notice, if any. If the First Offer Notice is not accepted by the RoFO Selling Shareholder, the RoFO Selling Shareholder shall thereafter be free to transfer the Subject Securities to any person at a purchase price no less than the price set forth in the First Offer Notice received by the RoFO Selling Shareholder until the date which is six months after the date of the RoFO Notice.

7.4.6 The receipt of consideration by the RoFO Selling Shareholder selling the Subject Securities in payment for the transfer of such Subject Securities pursuant to a RoFO Offer shall be deemed a representation and warranty by such RoFO Selling Shareholder that (i) such RoFO Selling Shareholder has full right, title and interest in and to such Subject Securities; (ii) such RoFO Selling Shareholder has all necessary power and authority and has taken all necessary actions to sell such Subject Securities as contemplated by the RoFO Offer; and (iii) such Subject Securities are free and clear of any and all liens or encumbrances.

7.5 Tag-Along Rights.

7.5.1 Except for Permitted Transfers and syndication pursuant to Article 7.3.2, if any Shareholder (the "Selling Shareholder") proposes to Transfer its Securities to a third party (a "Proposed Sale"), then the other Shareholders shall be entitled to participate in such Proposed Sale up to the Equity Percentage of Securities held by each Shareholder (the "Tag-Along Percentage") under the same terms and conditions. The Selling Shareholder shall furnish to the other Shareholders a written notice of such Proposed Sale (the "Tag-Along Notice"). The Tag-Along Notice will include:

(1) (A) the number of Securities proposed to be so transferred; (B) the proposed amount and form of consideration to be received by the Selling Shareholder per Security or the formula by which such consideration is to be determined (and if such consideration consists in part or in whole of assets other than cash, a good faith estimate of the fair market value of such non-cash consideration and relevant information relating to such non-cash consideration); (C) the identity of the proposed transferee or transferees (the "Proposed Transferee"); (D) the proposed transfer date, if known and (E) to the extent known, any other material terms of the Proposed Sale (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representations and warranties to be given by the Selling Shareholder); and

(2) an invitation to the other Shareholders to make an offer (any such Shareholder who elects to make such an offer being a "Tagging Shareholder" and, together with the Selling Shareholder, the "Tag-Along Sellers") to include in the Proposed Sale the number of Securities held by such Tagging Shareholder, determined as set out in Article 7.5.2 below.

7.5.2 Each Tagging Shareholder wishing to exercise the tag-along rights provided by this Article 7.5 must, within ten Business Days following delivery of the Tag-Along Notice, deliver a notice (the "Tag-Along Offer") to the Selling Shareholder and the Company indicating its desire to exercise its rights and specifying the number of Securities it desires to Transfer. Each Tagging Shareholder shall be entitled to specify in its Tag-Along Offer the number of Securities which such Tagging Shareholder wishes to sell up to a number equal to (i) the total number of Securities proposed to be so Transferred by the Selling Shareholder multiplied by (ii) the Tag-Along Percentage.

7.5.3 Each Tagging Shareholder who does not make a Tag-Along Offer in compliance with this Article 7.5, including the time period, shall be deemed to have waived all of such Tagging Shareholder's rights with respect to such Proposed Sale, and the Tag-Along Sellers shall thereafter be free to transfer the Securities in respect of which no Tag-Along Offer has been made pursuant to and in compliance with these terms to the Proposed Transferee, for the same form of consideration, at a price no greater than the price set forth in the Tag-Along Notice and on other terms and conditions which are not materially more favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice.

7.5.4 In order to be entitled to exercise its right to sell Securities to the Proposed Transferee, each Tagging Shareholder shall make to the Proposed Transferee equivalent representations and warranties with regards to such Tagging Shareholders' Securities as the Selling Shareholder makes in connection with the Proposed Sale (subject to equivalent limitations on liability) and be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities or lock-up agreements affecting a pro rata portion of their Securities and other orderly-exit covenants as the Selling Shareholder agrees to be subject to.

7.5.5 The offer of each Tagging Shareholder contained in such Tagging Shareholder's Tag-Along Offer shall be irrevocable for ten Business Days and, to the extent such offer is accepted, such Tagging Shareholder shall be bound and obligated to Transfer in the Proposed Sale on the same terms and conditions with respect to each Security Transferred, as the Selling Shareholder, up to such number of Securities as such Tagging Shareholder shall have specified in its Tag-Along Offer.

7.5.6 If any Tagging Shareholder exercises its rights under this Article 7.5, the closing of the purchase of the Securities with respect to which such rights have been exercised will take place concurrently with the closing of the sale of the Selling Shareholder's Securities to the Proposed Transferee.

7.5.7 If prior to the closing of the Proposed Sale, the terms of the Proposed Sale shall change with the result that the price to be paid in such Proposed Sale shall be greater than the price per Security set forth in the Tag-Along Notice or the other principal terms of such Proposed Sale shall be materially more favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished to all Shareholders, and the terms and provisions of this Article 7.5 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this Article 7.5. In addition, if the Tag-Along Sellers have not completed the Proposed Sale by the end of the 180th day (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals) after the date of delivery of the Tag-Along Notice, each Tagging Shareholder shall be released from its obligations under such Tag-Along Offer, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished, and the terms and provisions of this Article 7.5 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this Article 7.5, unless the failure to complete such Proposed Sale was due to the failure by any Tagging Shareholder to comply with the terms of this Article 7.5.

7.6 Drag Along.

7.6.1 Notwithstanding anything contained in Article 7 of these Articles and/or the relevant provisions relating to transfer of shares contained in any Shareholders' Agreement to the contrary, if the KKR Investor accepts a bona fide offer to transfer Securities to an unaffiliated third party that would result in a Change of Control of the Company (a "Change of Control Acceptance"), then the KKR Investor will be entitled to request the other Shareholders to transfer a pro rata portion of their Securities to such unaffiliated third party on the same terms and conditions.

7.6.2 On the occurrence of a Change of Control Acceptance, the KKR Investor shall deliver a written notice (a "Required Sale Notice") with respect to such Change of Control Acceptance at least twenty Business Days prior to the anticipated closing date of such transaction to the other Shareholders.

7.6.3 The Required Sale Notice will include (i) the name and address of the proposed transferee, (ii) the proposed amount and form of consideration to be received per Security, (iii) if known, the proposed Transfer date and (iv) the number of Securities to be Transferred by each Shareholder, and (v) to the extent known, any other material terms of the transaction (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representations and warranties to be given by the KKR Investor).

7.6.4 Each such other Shareholder (a "Dragged Shareholder"), upon receipt of a Required Sale Notice, shall be obligated to sell all or any part (as determined by the KKR Investor in its discretion) of the Securities or other interests in the Group on the terms and conditions set forth in the Required Sale Notice. Each Dragged Shareholder shall be further obligated (i) to participate in the transaction contemplated by the Required Sale Notice, (ii) to vote its Securities in favor of the transaction at any meeting of Shareholders called to vote on or approve the transaction and/or to grant a proxy to the KKR Investor to vote such Dragging Shareholder's Securities in favor of the transaction and/or to consent in writing to the transaction, (iii) to waive all dissenters' or appraisal rights in connection with the transaction, (iv) to enter into agreements relating to the transaction and to agree (as to itself) to (x) make to the proposed Transferee equivalent representations and warranties with regards to such Dragged Shareholder's Securities as the KKR Investor agrees to make and in any event that are of a scope

that is no less than the representations and warranties provided by such Dragged Shareholder in connection with the transaction and (y) be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities and lock-up agreements (subject to equivalent limitations on liability) as the KKR Investor agrees to be subject to and (v) if reasonably requested to facilitate the completion of the transaction, to grant powers of attorney to the KKR Investor or its designee to sign completion documents and/or to sign or deliver such other documents as the KKR Investor is signing if reasonable and appropriate in the context of such transaction.

7.6.5 If at the end of the 180th day after the date of delivery of the Required Sale Notice (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals), the KKR Investor has not completed the proposed transaction, the Required Sale Notice shall be null and void, each such Dragged Shareholder shall be released from such Dragged Shareholder's obligations under the Required Sale Notice and it shall be necessary for a separate Required Sale Notice to be furnished and the terms and provisions of this Article 7.6 separately complied with in order to consummate any Change of Control.

7.6.6 In the event the Required Sale Notice provides that the consideration to be received by the KKR Investor in the context of such proposed Transfer in whole or in part consists of a non-cash consideration, the KKR Investor shall procure, as a condition to the Transfer of Securities by the Reggeborgh Investors in accordance with the Required Sale Notice, that the Reggeborgh Investors shall have a tag-along right related to such non-cash consideration, such that the Reggeborgh Investors shall at all times be entitled to convert, pro rata to the Equity Percentage of Securities held by the Reggeborgh Investors immediately prior to the transfer of Securities in accordance with the Required Sale Notice, its non-cash consideration received simultaneously and under the same conditions, including the price, into cash if the KKR Investor decides, in its sole discretion, to convert its non-cash consideration into cash in a subsequent transaction. The KKR Investor shall have tag along and drag along rights towards the Reggeborgh Investors in such subsequent transaction. For the purpose of this Article 7.6, any consideration in the form of liquid assets, including but not limited to, liquid securities, shall be deemed a cash consideration, i.e. only illiquid assets shall be deemed a non-cash consideration. The KKR Investor shall have no obligation whatsoever towards any Person, including but not limited to, in connection with such subsequent transaction, except for the Reggeborgh Investors pursuant to this Article 7.6.6.

7.7 Other Transfer Restrictions.

7.7.1 In addition to any other restrictions on Transfers contained

herein and/or in any Shareholders' Agreement, without the approval of the Shareholders, none of the Institutional Shareholders may directly or indirectly Transfer any Securities or other economic or equitable interests:

- (1) to any Person who lacks the legal right, power or capacity to own such Securities;
- (2) if such Transfer requires the registration or other qualification of such Securities pursuant to any applicable securities laws;
- (3) if such Transfer will have a material adverse tax consequence for the Company or any of the Shareholders;
- (4) for so long as the Company is a partnership for U.S. federal income tax purposes, if such Transfer is effectuated through an "established securities market" or a "secondary market" (or the substantial equivalent thereof) within the meaning of Section 7704 of the IRC or such Transfer would otherwise result in the Company being treated as a "publicly traded partnership," as such term is defined in sections 469(k)(2) or 7704(b) of the IRC and the regulations promulgated thereunder (unless (i) such Transfer is disregarded in determining whether interests in the Company are readily tradable on a secondary market or the substantial equivalent thereof under section 1.7704-1 of the U.S. Treasury Regulations (other than section 1.7704-1 (e)(1)(x) thereof or (ii) the Shareholders determine that the Company will satisfy the requirements of section 1.7704-1 (h) of the U.S. Treasury Regulations at all times during the taxable year of such Transfer;
- (5) if in the reasonable determination of the Board of Managers, such Transfer would require the prior consent of any regulatory agency and such prior consent has not been obtained; or
- (6) if such Transfer would result in a violation of anti-bribery, anti-corruption, anti-money laundering and sanctions laws, regulations or governmental orders applicable to a Shareholder or Affiliate thereof.

7.7.2 Unless otherwise approved by the Board of Managers, no Transfer may be made or recorded in the books and records of the Company unless the Transferee shall deliver to the Company notice of such Transfer, including a fully executed copy of all documentation and agreements relating to the Transfer and any agreements or other documents as may be required by any Shareholders' Agreement, including the written agreement (as required pursuant to the relevant provisions relating to certain transferees to become parties included in any Shareholders' Agreement) of the Transferee to be bound by the terms of any Shareholders' Agreement and to assume all obligations of the Transferring Shareholder under any Shareholders' Agreement in respect of the Securities that are the subject of the Transfer.

7.7.3 For the avoidance of doubt, a Transfer of a limited partnership interest in a partnership which directly or indirectly owns Securities will not be deemed a Transfer of Securities so long as the partnership has not been formed for the purpose of holding Securities and owns material assets other than Securities.

7.8 Further Assurances in respect of Transfers.

Subject to the other provisions of Article 7 of these Articles and/or the relevant provisions relating to transfer of shares contained in any Shareholders' Agreement, each Shareholder and the Company shall take or cause to be taken all such actions as may be necessary or reasonably desirable in order to expeditiously consummate each Transfer which is effected pursuant to the terms of any Shareholders' Agreement, including Transfers pursuant to Articles 7.3.2, 7.4, 7.5, or 7.6 and

any related transactions, including executing, acknowledging and delivering consents (including, without limitation, procuring that any Manager nominated for appointment to a Board of Managers by such Shareholder consents to such transfer where required by the Articles), assignments, waivers and other documents or instruments; furnishing information and copies of documents; filing applications, reports, returns, filings and other documents or instruments with governmental authorities, voting its Securities in favour of any such Transfer (including shareholders' resolutions) or granting proxies to vote in favour or executing consents to such Transfer; and otherwise cooperating with the relevant Shareholder and/or the Company.

7.9 Sale Process.

Subject to the other provisions of Article 7 of these Articles and/or the relevant provisions relating to transfer of shares contained in any Shareholders' Agreement, the KKR Investor shall, in its sole discretion, decide whether or not to pursue, consummate, postpone or abandon any proposed Transfer pursuant to Articles 7.4, 7.5, or 7.6, as applicable, and the terms and conditions thereof, without prejudice to the right of the Tagging Shareholder. Neither any Shareholder nor any Affiliate of any such Shareholder shall have any liability to any other Shareholder or the Company arising from, relating to or in connection with the pursuit, consummation, postponement, abandonment or terms and conditions of any such proposed Transfer, except to the extent such Shareholder shall have failed to comply with the provisions of Article 7 of these Articles and/or the relevant provisions relating to transfer of shares contained in any Shareholders' Agreement.

7.10 Obligation to Re-Transfer. If any Person to which any Securities have been Transferred, directly or indirectly, pursuant to sub-clause (a) of the definition of Permitted Transfer ceases to be a Permitted Transferee of the Transferring Shareholder, such Person shall immediately Transfer to the Transferring Shareholder (or to another Permitted Transferee of such Shareholder) all of the Securities so Transferred to such Person and, until such further Transfer has occurred, all of the voting and/or economic rights with respect to the Securities so Transferred shall be suspended.

7.11 Reorganization.

7.11.1 At any time, including prior to or following a Public Offering or in connection with any Transfer of any interest in the Company or any member of the Group in accordance with the Company's constitutional documents, KKR may, having considered the reasonable tax requirements of the Reggeborgh Investors, take, and may cause any member of the Group to take, any actions necessary, appropriate or desirable, (i) to liquidate, dissolve or wind up, (ii) to merge or de-merge and/or (iii) to reorganize, recapitalize or otherwise restructure (including to change the corporate form of any member of the Group (each, a "Reorganization Transaction"), in each case, so as to optimize the corporate structure as is appropriate in light of tax, legal or other professional advice received by the Group provided that: (A) any transaction shall not, to the extent legally feasible, adversely affect the economic position, including tax treatment, of any Shareholder in any material respect; and (B) all Shareholders are treated equally.

7.11.2 In connection with any Reorganization Transaction, KKR has the right to require each Shareholder to exchange, convert or otherwise swap their Securities into securities of another legal entity; provided that: (A) such transaction shall not, to the extent legally feasible, adversely affect the economic position, including tax treatment, of the Reggeborgh Investors in any material respect; and (B) all Shareholders are treated equally. In such case, all provisions of any Shareholders' Agreement and related documents shall continue to apply in substance to those new securities, subject to mandatory law, and shall be amended accordingly.

7.11.3 In connection with any Reorganization Transaction, the Institutional Shareholders covenant that if any Reorganization Transaction shall adversely affect the economic position, including tax treatment, of any Institutional Shareholder in any material respect (such material adverse effect to be reasonable documented and presented by the claiming Shareholder), the Institutional Shareholders shall bear such costs pro rata in accordance with their Equity Percentage.

7.11.4 Subject to the other provisions relating to transfer of shares contained in any Shareholders' Agreement, each Shareholder and the Company shall take or cause to be taken all such actions as may be necessary or reasonably desirable in order to expeditiously execute the Reorganization Transaction which is effected pursuant to the terms of these Articles and/or any Shareholders' Agreement, including the Reorganization Transaction pursuant to this Article 7.11 and any related transactions, including executing, acknowledging and delivering consents (including, without limitation, procuring that any Manager nominated for appointment to a Board of Managers by such Shareholder consents to such reorganization where required by the Articles), assignments, waivers and other documents or instruments; furnishing information and copies of documents; filing applications, reports, returns, filings and other documents or instruments with governmental authorities, voting its Securities in favor of any such Reorganization Transaction (including notarial shareholders' meeting) or granting proxies to vote in favor or executing consents to such Reorganization Transaction; and otherwise cooperating with the relevant Shareholder or the Company.

8. Shareholder change of control.

8.1 Shareholder Change of Control.

8.1.1 In the case of the occurrence of a Shareholder Change of Control, the Shareholder who has not triggered a Shareholder Change of Control (the "Entitled Shareholder") shall be entitled, at its sole discretion, to require the Shareholder who has triggered a Shareholder Change of Control (the "Triggering Shareholder") to sell the entire holding of the Securities of such Triggering Shareholder to the Entitled Shareholder (the "Call Option").

8.1.2 On the occurrence of a Shareholder Change of Control, the Triggering Shareholder shall promptly furnish a written notice of such Shareholder Change of Control (a "Change of Control Notice") to the Board of Managers and the Entitled Shareholder.

8.1.3 Within 10 Business Days after receipt of the Change of Control Notice, the Board of Managers shall deliver to the Shareholders a written statement setting forth the determination of the Fair Market Value (the "Fair Market Value Statement").

8.1.4 Within 20 Business Days following the Fair Market Value Deadline (as defined in Article 8.2.1) or the delivery of the Appraisal Fair Market Value (as defined in Article 8.2.3), as applicable, the Entitled Shareholder shall deliver a written notice with respect to the Call Option (an "Offer Notice") to the Triggering Shareholder.

8.1.5 The Offer Notice shall include: (A) the number of Securities to be purchased from the Triggering Shareholder that reflects the entire holding of the Securities of such Triggering Shareholder; (B) the amount and form of consideration to be received by the Triggering Shareholder per Security based on the Final Fair Market Value of the Securities; and (C) the purchase date.

8.1.6 If the Entitled Shareholder does not exercise the Call Option in compliance with this Article 8.1, including the time period, it shall be deemed to have waived all its rights with respect to such Call Option and the Triggering Shareholder shall thereafter be free to transfer its Securities to any prospective buyer at any price.

8.2 Appraisal Fair Market Value Process.

8.2.1 An Institutional Shareholder (the "Challenging Shareholder") may give notice (the "Notice of Disagreement") to the Board of Managers and the other Institutional Shareholder within 10 Business Days following receipt of the Fair Market Value Statement requesting the appointment of a reputable, independent appraisal firm (the "Appraisal Firm") for the final and binding resolution of the valuation. If the Challenging Shareholder does not give such Notice of Disagreement within 10 Business Day (the "Fair Market Value Deadline"), the Fair Market Value shall be deemed final and binding on the Institutional Shareholders for all purposes.

8.2.2 If the Challenging Shareholder gives such Notice of Disagreement within 10 Business Days, the Board of Managers will appoint the Appraisal Firm within 10 Business Days following such Notice of Disagreement. The Board of Managers shall procure that the Appraisal Firm will be provided with all documents and information relating to the review and verification of the Fair Market Value as the Appraisal Firm may reasonably request.

8.2.3 The Appraisal Firm shall deliver to the Institutional Shareholders, as promptly as reasonably practicable and in any event within 30 calendar days from the date of its appointment, a written report setting forth the final valuation of the Securities in respect of which the Board of Managers has determined the Fair Market Value in the Fair Market Value Statement (the final valuation of such Securities as determined by the Appraisal Firm the "Appraisal Fair Market Value"). The Appraisal Firm's determination of any subject matter falling within the scope of its mandate, including the Appraisal Fair Market Value, shall be final and binding on the Institutional Shareholders for all purposes, except in the event of manifest error on the part of the Appraisal Firm (in which case the matter shall be remitted to the Appraisal Firm for correction).

8.2.4 If the Appraisal Fair Market Value is between 90% and 110% of the Fair Market Value the costs and expenses (including VAT) of the Appraisal Firm shall be borne by the Challenging Shareholder. In all other events the costs and expenses (including VAT) of the Appraisal Firm shall be borne by the Group.

8.2.5 Notwithstanding anything to the contrary, the provisions of this Article 8 shall not apply to any rights pursuant to Article 7.

9. Management.

9.1 The Company will be managed by at least four (4) managers ("Managers") consisting of at least three class A managers (the "Class A Managers" and each a "Class A Manager") and at least one class B manager (the "Class B Manager"). The Class A Managers shall be nominated for appointment by the KKR Investor and the Class B Manager(s) shall be nominated for appointment by the Reggeborgh Share Investor. The Managers shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9.2 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles and a Manager nominated for appointment by the KKR Investor or the Reggeborgh Share Investor shall be removed and a substitute Manager appointed promptly upon written request by the KKR Investor or the Reggeborgh Share Investor respectively.

9.3 The Managers will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

10. Powers of the managers. The Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

11. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

11.1 the joint signature of any two Managers;

11.2 the sole signature of any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 12

12. Agent of the managers. The Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

13. Board meetings.

13.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. One of the Class A Managers shall be the chairman of the Board of Managers (the "Chairman").

13.2 The Board of Managers shall hold a minimum of four physical Board Meetings per annum which shall be held in Luxembourg.

13.3 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

13.4 The quorum at all duly called Board Meetings shall be three out of the four members of the Board of Managers, which three-quarters majority shall include the Class B Manager. If a quorum is not present at any duly called Board Meeting, the meeting will be adjourned for at least one week or such shorter notice if all Managers of the Company so agree and with a substantially similar agenda as the initial meeting, and the required quorum to take valid resolutions in respect of any of the agenda items that were also on the agenda of the inquorate meeting in the adjourned meeting shall be the majority of the members of the Board of Managers. In respect of items on the agenda that were not also on the agenda of the inquorate meeting, the quorum shall remain three out of the four members of the Board of Managers, which three-quarters majority shall include the Class B Manager.

13.5 Each Manager of the Company shall be entitled to one vote at any Board Meeting. If a quorum shall not be present at any Board Meeting, the Managers present shall adjourn the meeting. With respect to any matter brought before the Board of Managers for approval, if the Board of Managers shall have reached a dead-lock (i.e., equal votes for and against such matter), the matter shall be deemed not to have been approved by the Board of Managers.

13.6 Any instrument or writing which falls within the minority consent matters provided under Article 16 requires prior authorization of the Board of Managers granted at a Board Meeting, which shall also be deemed to be given if the instrument is signed by one Class A manager together with one Class B Manager.

13.7 Conflict of Interest.

A Class B Manager shall have no voting rights in connection with any potential claims to be raised by Bidco under or in connection with the Share Purchase Agreement in respect of which the Reggeborgh Investors or any Affiliate thereof is a Party. Such Class B Manager shall not be entitled to receive board materials or any statutory and contractual information relating to such claims or to participate in deliberations relating to such claims if such receipt or participation would create a conflict of interest. The Chairman shall be entitled to exclude the member of the Board of Managers in such matters.

13.8 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting (a Class A Manager can represent a Class B Manager) provided that (without prejudice to any quorum requirements and in particular the requirement set out in article 13.4 whereby a valid quorum shall always include the presence of the Class B manager) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 13.9.

13.9 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of telephone conference, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

13.10 A résolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. Promptly upon receiving the last consent required for a résolution of the Board of Managers to be adopted, the Chairman of the Board of Managers shall give notice thereof to each other Manager.

13.11 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

14 Indemnification.

14.1 To the fullest extent permitted by law, the Company and each of its Subsidiaries which is a Party to any Shareholders' Agreement shall indemnify, pay, protect and hold harmless each member of its respective Board and each of its respective shareholders and their Representatives (collectively, the "Indemnitees") from and against any and all liabilities, obligations, losses (including any direct, indirect or consequential losses, loss of profit or loss of reputation), damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses and disbursements of any kind or nature whatsoever (including all reasonable

costs and expenses of attorneys and the defense, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against any Indemnitee) and all costs of investigation in connection therewith (collectively, "Losses") which may be imposed on, incurred by, or asserted against the Indemnitee in any way relating to or arising out of, or alleged to relate to or arise out of any action or inaction on the part of the Indemnitee when acting on behalf of any member of the Group in any capacity, including as a member of a Board or committee thereof or as a member of any other board of directors or other governing body or committee thereof of any member of the Group (other than any such Losses by a Shareholder as a result of a breach of any Shareholders' Agreement without prejudice to any other remedy a Shareholder may have as a result of such breach, or such Losses which are finally determined by a competent court (after all appeals have been heard or waived) to have resulted from such Indemnitee's fraud, gross negligence or willful misconduct). In any action, suit or proceeding against any Indemnitee relating to or arising out of, or alleged to relate to or arise out of, any such action or non-action, the Indemnitee shall have the right jointly to employ, at the expense of the Company or the Company's designee, counsel of the Indemnitee's choice, which counsel shall be reasonably satisfactory to the Company, in such action, suit or proceeding. If joint counsel is so retained, an Indemnitee may nonetheless employ separate counsel, but at such Indemnitee's own expense. If an Indemnitee is determined by a court, tribunal or other relevant body to have committed fraud or to have acted with gross negligence or to have been guilty of willful misconduct, the Indemnitee shall reimburse all the expenses paid by the Company or the Company's designee on its behalf under this paragraph.

14.2 The Shareholders shall take all action as shareholders of the Company which may be required to, or to authorize the Company to take any action required to, give effect to this Article 14.

14.3 The indemnification rights contained in this Article 14 will be cumulative and in addition to any and all other rights, remedies and recourse to which an Indemnitee, its heirs, successors, assignees and administrators are entitled. The indemnification provided in this Article 14 will inure to the benefit of the heirs, successors, assignees and administrators of each of the Indemnitees.

14.4 The indemnity provided by this Article 14 shall in no event cover damages or indemnifiable expenses to the extent they are actually paid or reimbursed by or under any applicable insurance policy or arrangement carried by or on behalf of or in favor of an Indemnitee.

14.5 Except as set forth in the last sentence of Article 14.1, under no circumstances will any Indemnitee be liable for or have any obligation to satisfy any indemnification claim made hereunder.

15. Shareholders' resolutions.

15.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

15.2 Subject as provided in Articles 15.3, 15.4, 15.5 and 16 or by Luxembourg Law, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders (that is more than one Shareholder) holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

15.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

15.4 Subject as provided in Articles 15.3 and 16, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

15.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

15.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities only if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

15.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

15.8

15.8.1 As long as the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

15.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 15.8.1 and the above provisions of Article 15.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

16. Minority consent rights.

16.1 None of the actions listed below may be taken by or on behalf of the Company or any member of the Group unless and until the Reggeborgh Share Investor has consented in writing to such action prior to the taking of such action, save to the extent the Class B Manager has already granted its written approval to such action prior to the taking of such action:

- (1) approval of the business plan of any member of the Group;
- (2) sale of all or a material part of the business or assets of any member of the Group in which case the proceeds of such sale shall be distributed to the Institutional Shareholders, pro rata to their Equity Percentage, subject to limitations related to the Finance Documents; provided that a sale of more than 50% of the shares or assets of any member of the Group in one transaction or a series of transactions shall be deemed a material part. Nothing in this Article 16.1(2) shall be construed to restrict the KKR Investor from transferring any Securities pursuant to any Shareholders' Agreement;
- (3) amendments to Organizational Documents of any member of the Group that would have an adverse effect on the rights of the Reggeborgh Investors;
- (4) a material change in the nature of the business or business purpose of any member of the Group;
- (5) the acquisition of the share capital of another company in excess of EUR 50 million;
- (6) subject to the relevant provisions relating to pre-emptive rights contained in any Shareholders' Agreement, the exclusion or limitation of any pre-emptive rights in connection with the issuance of New Securities;
- (7) any mergers, consolidations or similar transactions of any member of the Group;
- (8) any voluntary bankruptcy, dissolution or winding up of any member of the Group; and
- (9) any affiliate transactions between the Company or any of its Subsidiaries, on the one hand, and any member of a Board, Shareholder or any of their Affiliates, other than the Company and its Subsidiaries, on the other hand.

17. Information rights of the shareholders. In addition to what is provided for by the Law, each Institutional Shareholder and the PK Investment Vehicle will be entitled to all information required for the preparation of reports and financial statements of such Institutional Shareholder or the PK Investment Vehicle and as required to satisfy its tax, regulatory and internal compliance requirements, including a copy of the information packages provided to a meeting of the Board of Managers, annual and quarterly financial information of the Group, the right to meet with the Glasfaser management from time to time and access to such books, records and documents as it may reasonably request, on the condition that such activities do not create any excessive burden to the Glasfaser management.

18. Business year.

18.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

18.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law on the first Wednesday of June at 10.30 a.m.

19. Distributions.

19.1 Maximum annual dividend possible should be payable out of the profits which are lawfully available for distribution, subject to approval by the Board of Managers or the Shareholders (as applicable). All returns to Shareholders by dividend payment, distribution, redemption, repurchase, liquidation or otherwise in respect of their investments in Shares of the Company (a "Distribution") shall be made in accordance with the terms, conditions, rights and preferences of such Shares. Any Distribution shall be made in accordance with applicable law and to the Shareholders in proportion to their economic interests in the Company and, in any case, to the cPECs first and then to the Shares, subject to (i) maintaining a reasonable level of working capital reserves (to be determined by the Company to be sufficient to meet the operational needs of the Group in light of market conditions, growth plans and opportunities) and (ii) any applicable project finance agreement or any other financing agreement to which any member of the Group is a party to. For the avoidance of doubt, nothing shall prohibit the redemption or repayment of any shareholder debt prior to any Distribution or dividend being paid to Shareholders.

19.2 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

19.3 The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a Shareholders' Meeting in accordance with the provisions set forth hereafter.

19.4 The Board of Managers may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

19.5 The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a Shareholders' Meeting in accordance with the provisions set forth hereafter. The Shareholders' Meeting may decide to allocate any amount out of the Share Premium Account to the legal reserve account.

19.6 The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board of Managers and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Managers. The Board of Managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

19.7 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

19.7.1 each Class A Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.7.2 each Class B Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.7.3 each Class C Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.7.4 each Class D Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.7.5 each Class E Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.7.6 each Class F Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.7.7 each Class G Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.7.8 each Class H Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such Share, then,

19.1.9 each Class I Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty per cent (0.20%) per annum of the nominal value of such Share; and

19.7.10 the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence).

20. Dissolution and liquidation. After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions under Article 19.

21. Interpretation and Luxembourg law.

21.1 In these Articles:

21.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

21.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

21.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

21.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

22. Definitions.

"Archand" means Archand S. à r. l.

"Acquisition" shall mean the acquisition of the outstanding shares of Glasfaser by Bidco as contemplated by the Share Purchase Agreement.

"Affiliate" shall mean, with respect to any Person, another Person Controlled directly or indirectly by such first Person, Controlling directly or indirectly such first Person or directly or indirectly under the same Control as such first Person, and "Affiliated" shall have a meaning correlative to the foregoing.

"Bidco" shall mean Goethe Acquisition GmbH (formerly Blitz F15-290 GmbH).

"Board" shall mean the board of managers of the Company and the board directors, board of managers, managing directors (Geschäftsführer) or

other comparable governing body of Bidco or Glasfaser and its Subsidiaries, as applicable, from time to time.

"Business Day" shall mean a day on which banks are open for business in Frankfurt, London, Luxembourg and New York City (which, for avoidance of doubt, shall not include Saturdays, Sundays and public holidays in any of these cities).

"Change of Control" shall mean any transaction or series of related transactions further to which KKR Transfers to any Person that is a bona fide Transferee not Affiliated with the KKR Investor more than 50% of the voting rights of the Company or another member of the Group.

"Competitors" shall mean direct competitors of Glasfaser or strategic investors with material activities in the Restricted Business.

"Completion" shall mean the completion of the matters referred to in the Share Purchase Agreement.

"Control" shall mean with respect to a Person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50% of the voting securities of such Person, (b) the right to appoint, or cause the appointment of more than 50% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person or (c) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis the assets of such Person, and, for avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and, solely for the purposes of these Articles and any Shareholders' Agreement, a fund advised or managed directly or indirectly by a Person shall also be deemed to be Controlled by such Person (and the terms "Controlling" and "Controlled" shall have meanings correlative to the foregoing).

"cPECs" shall mean each class or series of convertible preferred equity certificates issued by the Company.

"Equity Percentage" shall mean, on the date of determination, with respect to any Shareholder, a figure, expressed as a percentage, calculated by dividing (a) the aggregate number of Securities of the Company then held by such Shareholder by (b) the aggregate number of Securities of the Company then outstanding; provided, however, that the number of Securities of the Company that are not Shares will be equal to the principal amount or subscription price of such Securities of the Company.

"ERISA" shall mean the U.S. Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended from time to time.

"Fair Market Value" shall mean the valuation determined in good faith by the Board of Managers of the Company based on valuation principles eventually agreed in a Shareholders' Agreement.

"Final Fair Market Value" shall mean the Fair Market Value or the Appraisal Fair Market value, as applicable.

"Finance Documents" shall mean the agreements to which any member of the Group is a party from time to time pursuant to which the Group receives third party debt financing.

"Glasfaser" shall mean Deutsche Glasfaser Holding GmbH.

"Group" shall mean the Company and its direct and indirect Subsidiaries, including, following the Acquisition, Glasfaser and its Subsidiaries, and "Member of the Group" shall be construed accordingly.

"IRC" shall mean the U.S. Internal Revenue Code of 1986, as amended from time to time, or any similar federal statute then in effect, and a reference to a particular section thereof shall be deemed to include a reference to the comparable section, if any, of any such similar federal statute.

"Institutional Shareholders" shall mean the KKR Investor, Archand and the Reggeborgh Investors.

"KKR" shall mean, together, the KKR Investor and each of its Affiliates and each of its respective Permitted Transferee (s) in each case, to whom any Securities are issued or Transferred in accordance with any Shareholders' Agreement.

"KKR Investor" shall mean Goethe Limited, a company organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KYI-1104, Cayman Islands and registered with the General Registry of Cayman Islands under MC-301494.

"MEP Vehicle" shall mean Stichting Administratiekantoor Goethe Fiber.

"New Securities" shall mean any newly issued Shares or cPECs or any other securities or shareholder loans of the Company or any of its Subsidiaries after Completion.

"Organizational Documents" shall mean the memorandum and articles of association (including the Articles of the Company), by-laws or other organizational documents of an entity, as applicable.

"PKInvestment Vehicle" shall mean KC Knauer Consulting GmbH.

"Party" shall mean the KKR Investor, the Reggeborgh Investors, the Company, Bidco and Glasfaser or any other Person who becomes party to any Shareholders' Agreement.

"Permitted Transfer" shall mean (a) a Transfer to a Permitted Transferee, (b) a Transfer by an Institutional Shareholder to the PK Investment Vehicle or the MEP Vehicle, (c) a Transfer as requested by a Shareholder in the event that it is reasonably probable that the continuation of ownership of the interest to be Transferred will result in either a violation of ERISA, or such Shareholder or an Affiliate of such Shareholder becoming a fiduciary pursuant to ERISA, (d) a Transfer as requested by a Shareholder in the event that it is reasonably probable that the absence of such Transfer will result in either a violation of ERISA or such Shareholder or an Affiliate of such Shareholder becoming a fiduciary pursuant to ERISA, or (e) a Transfer pursuant to Article 7 of these Articles.

"Permitted Transferee" of a Shareholder shall mean (a) any Affiliate of or successor entity to such Shareholder who is an Institutional Shareholder, or (b) in the case of a Shareholder who is a natural person, (i) a legal entity which is wholly owned by such Shareholder, (ii) an immediate family member (spouse or child only) or (in) a trust or other legal entity the beneficiaries of which are immediate family members (spouse or child only) for estate planning purposes.

"Person" shall mean a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organization.

"Public Offering" shall mean any sale, whether primary or secondary, of shares made in a public distribution on a recognized stock exchange in the United States or in a member state of the European Economic Area pursuant to a prospectus, offering document or registration statement prepared in accordance with applicable regulations (whether in the United States or outside the United States) (other than a registration on Form S-4, F-4 or S-8 under the Securities Act, or any successor or other equivalent forms promulgated for similar purposes outside the United States).

"Reggeborgh Investors" shall mean Reggeborgh Shares Investor and Archand.

"Reggeborgh Shares Investor" shall mean Reggeborgh Invest B. V., a private company with limited liability, existing under the laws of the Netherlands, with its corporate seat and its place of business in Rijssen (The Netherlands) at Regge-singel 10, 7461 BA Rijssen, The Netherlands, registered with chamber of commerce trade register number 08088092.

"Representatives" shall mean each Affiliate of each Shareholder and each adviser to each such Shareholder or Affiliate and each of their respective directors, managers, officers, partners, principals, employees, professional advisers, general and limited partners and agents and any Manager designated by such Shareholder pursuant to any Shareholders' Agreement.

"Restricted Business" shall mean a business that, as its principal activity, provides fiber-to-the-home market services in Germany.

"Securities" shall mean, collectively, Shares, cPECs and any securities issued as a dividend in kind with respect to any of the foregoing and any securities of the Company issued in exchange therefor or upon any reclassification thereof and shareholder loans, including, for the avoidance of doubt, any New Securities which have been issued.

"Securities Act" shall mean the U.S. Securities Act of 1933, as amended from time to time, or any similar federal statute then in effect, and a reference to a particular section thereof shall be deemed to include a reference to the comparable section, if any, of any such similar federal statute.

"Share Purchase Agreement" shall mean the share and loan sale, purchase and assignment agreement relating to Glasfaser among Bidco and the sellers listed therein.

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement relating to the Company to which the Shareholders are parties as amended, restated, supplemented or otherwise modified from time to time in accordance with the terms thereof.

"Subsidiary" shall mean a Person that is Controlled directly or indirectly by another Person.

"Transfer" shall mean a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition, whether directly or indirectly, including pursuant to

the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, the imposition of a restriction on disposition or voting, by operation of law or by any disposition of any legal or beneficial interest in any parent holding company of the relevant Person.

"Transferee" shall mean a Person to which a Transfer is made.

"U.S. Treasury Regulations" shall mean the U.S. federal income tax regulations promulgated under the IRC, as such regulations may be amended from time to time (it being understood that all references herein to specific sections of the regulations shall be deemed also to refer to any corresponding provisions of succeeding regulations)."

Fifth resolution

The Shareholders resolve to reclassify the existing managers as class A managers and to appoint the following person as class B manager of the Company with immediate effect and for an indefinite period of time (the "New Manager"):

- Mr. Jan Davids, born in Dordrecht on 7 September 1955, residing professionally at Reggesingel 10, 7461 BA Rijssen, The Netherlands.

The New Manager accepted his mandate as evidenced by his acceptance letter.

The board of managers of the Company shall henceforth be composed as follows:

- Mr. Vincent Policard, class A manager;
- Mr. Stefan Lambert, class A manager;
- Dr. Wolfgang Zettel, class A manager;
- Mr. Jan Davids, class B manager.

Whereof the present deed is drawn up in Petange, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'année deux mille quinze, le septième jour d'octobre,

Par-devant le soussigné, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

Goethe Limited, une limited liability company régie par les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social au PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans et immatriculée auprès du General Registry of Cayman Islands sous le numéro MC-301494, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Pétange, en vertu d'une procuration donnée le 7 octobre 2015;

Laquelle partie comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de Goethe Fiber S.à r.l. (ci- après la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 61, rue de Rollinggrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B198433, constituée en vertu d'un acte notarié rédigé par Maître Edouard Delosch, notaire résidant à Diekirch, le 10 juillet 2015. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 septembre 2015, numéro 2368 page 113626. Les Statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis la constitution de la Société.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant 100% du capital social, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de créer des nouvelles catégories de parts sociales dans le capital social de la Société comme suit (les "Nouvelles Catégories de Parts Sociales"):

- parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J"),

chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) et ayant les droits et obligations tels qu'établis dans les Statuts tels que modifiés par les présentes résolutions.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de convertir les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en parts sociales des Nouvelles Catégories de Parts Sociales comme suit:

- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie A;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie B;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie C;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie D;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie E;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie F;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie G;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie H;
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie I; et
- cent vingt-cinq mille (125.000) Parts Sociales de Catégorie J;

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant cent douze mille cinq cents euros (112.500,-EUR), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), par la création et l'émission de onze millions deux cent cinquante mille (11.250.000) nouvelles parts sociales divisées comme suit (les "Nouvelles Parts Sociales"):

- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie A;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie B;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie C;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie D;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie E;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie F;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie G;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie H;
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie I; et
- un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Parts Sociales de Catégorie J,

chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes, avec un apport à la réserve légale se montant à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) par un apport en numéraire.

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites comme suit:

- Goethe Limited, susnommée, déclare souscrire à: sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie A; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie B; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie C; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie D; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie E; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie F; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie G; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie H; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie I; sept cent trente-et-un mille huit (731.008) Parts Sociales de Catégorie J, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01). Ces Nouvelles Parts Sociales ont été libérées par apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-un mille six cent soixante euros et quatre-vingt-huit centimes (81.660,88 EUR), dont: (i) soixante-treize mille cent euros et quatre-vingt centimes (73.100,80 EUR) sont alloués au capital social de la Société et (ii) huit mille cinq cent soixante euros et huit centimes (8.560,08 EUR) sont alloués à la réserve légale.

Ont comparu par la présente:

Reggeborgh Invest B.V., une private company with limited liability, existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social et son lieu d'établissement à Rijssen au 10, Reggesingel, 7461 BA Rijssen, les Pays-Bas, immatriculée auprès de la chamber of commerce trade register sous le numéro 08088092 (ci-après "Reggeborgh Invest B.V."), ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 7 octobre 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

- Reggeborgh Invest B.V., susnommée, déclare souscrire à: trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie A; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie B; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie C; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie D; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie E; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie F; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie G; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie H; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie I; trois cent soixante-dix mille huit cent dix-huit (370.818) Parts Sociales de Catégorie J, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01). Ces Nouvelles Parts Sociales ont été libérées par apport en numéraire d'un montant de quarante mille sept cent quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (40.789,98 EUR), dont: (i) trente-sept mille quatre-vingt-un euros et quatre-vingt centimes (37.081,80 EUR) sont alloués au capital social de la Société et (ii) trois mille sept cent huit euros et dix-huit centimes (3.708,18 EUR) sont alloués à la réserve légale.

KC Knauer Consulting GmbH, une limited liability company immatriculée et existant sous les lois d'Allemagne, ayant son siège social à Robert-Bernardis-Str. 10, 40474 Düsseldorf, Allemagne, immatriculée auprès du registre de commerce (Handelsregister) de Düsseldorf sous HRB 65863 (ci-après "KC Knauer Consulting GmbH"), ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 Octobre 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

- KC Knauer Consulting GmbH, susnommée, déclare souscrire à: vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie A; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie B; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie C; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie D; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie E; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie F; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie G; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie H; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie I; vingt-trois mille cent soixante-quatorze (23.174) Parts Sociales de Catégorie J, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01). Ces Nouvelles Parts Sociales

ont été libérées par apport en numéraire d'un montant de deux mille cinq cent quarante-neuf euros et quatorze centimes (2.549,14 EUR), dont: (i) deux mille trois cent dix-sept euros et quarante centimes (2.317,40 EUR) sont alloués au capital social de la Société et (ii) deux cent trente-et-un euros et soixante-quatorze centimes (231,74 EUR) sont alloués à la réserve légale.

L'Associé Unique, KC Knauer Consulting GmbH et Reggeborgh Invest B.V. sont ci-après dénommés les "Associés" dans les présentes résolutions écrites, détenant ensemble 100% du capital social de la Société.

L'apport global s'élevant à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) est allouée comme suit: (i) cent douze mille cinq cent euros (112.500,- EUR) sont alloués au capital social de la Société et (ii) douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) sont alloués à la réserve légale.

La preuve de l'existence de l'apport a été présentée à la Société.

Quatrième résolution

Les Associés décident également de modifier et refondre intégralement les Statuts (y compris, sans restriction, l'article 5 en vertu de la résolution ci-dessus, la clause d'objet de la Société, le pouvoir de signature des gérants mais sans modification de l'exercice social), qui seront désormais lus comme suit:

1. "Forme sociale et nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Goethe Fiber S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 9.3); ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément aux présents Statuts - y compris l'Article 15.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la normalisation de la situation; de telles mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription initiale, offre, acquisition, échange ou autrement) tout ou partie des actions, parts, obligations, debentures stocks, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes de toute personne entreprenant toute activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Conseil de Gérance et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûreté;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement de sommes d'argent tel que le Conseil de Gérance le déterminera, y compris, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tous autres titres ou instruments, perpétuels ou autre, convertibles ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre dans, fusionner avec, entreprendre une consolidation avec ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou de sûreté, et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de toutes sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect out toute personne (une "Entité Holding") qui est à cet instant un membre de ou autrement a un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans toute activité ou partenariat), que la Société y reçoive une contrepartie ou non (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés ou des actifs (présents ou futurs) de la Société ou par tous

autres moyens; pour les besoins du présent Article 3.6 une "garantie" comprend toute obligation, quelque soit sa description, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation de, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou encore d'être responsable d'une dette ou obligation financière de toute personne;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège sur ou qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Conseil de Gérance, y compris des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer de, accorder des droits d'option sur, tirer parti de toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes du présent Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise et de toute autre loi applicable au Luxembourg l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise et de toute autre loi applicable au Luxembourg ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000, - EUR) divisé en:

- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J");

ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) (les "Parts Sociales") et ayant les droits et obligations tels que définis dans les présents Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs à un moment donné des Parts Sociales et "Associé" sera interprété en conséquence. Les "Catégories de Parts Sociales" signifie les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie I et les Parts Sociales de Catégorie J (étant chacune une "Catégorie de Parts Sociales").

5.2 Toutes les parts sociales ont des droits égaux sous réserve des dispositions contraires des présents Statuts.

5.3 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts.

5.4 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin d'allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.5 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés prise selon les modalités requises pour la modification des présents Statuts et les droits préférentiels prévu par tout Pacte d'Associés.

5.6 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Catégories entières de Parts Sociales via le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans telle(s) Catégorie(s). En cas de rachat et d'annulation de Catégories de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront effectués dans l'ordre alphabétique inverse (commençant par la Catégorie de Parts Sociales J).

5.7 Dans le cas d'une réduction de capital via le rachat et l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu par l'article 5.6), les droits des détenteurs de telle Catégorie de Parts Sociales seront limités au Montant Total d'Annulation, au pro rata de leur détention dans une telle Catégorie. Les détenteurs des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour toute Part Sociale de la Catégorie de Parts Sociales détenue par eux et annulée.

5.7.1 La "Valeur d'Annulation Par Part Sociale" sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociales à racheter et annuler.

5.7.2 Le "Montant Total d'Annulation" est un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par une Résolution des Associés sur la base des Comptes Intérimaires pertinents. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories de Parts Sociales J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera limité au Montant Disponible de la Catégorie de Parts Sociales concernée au moment de l'annulation de la catégorie concernée, mais peut être un montant inférieur dans la mesure où ceci a été décidé par une Résolution des Associés prise selon les modalités requises pour la modification des présents Statuts.

5.7.3 Lors du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales concernée, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale deviendra due et exigible auprès de la Société.

5.8 Aux fins des présents Statuts:

"Montant Disponible"

Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris des bénéfices reportés) dans la mesure où l'Associé serait en droit à des distributions de dividendes conformément à l'Article 19 des présents Statuts, augmentés (i) de toute prime d'émission et de toutes réserves librement distribuables (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale liée à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes devant être mises en réserve (s) conformément aux dispositions de la loi ou des présents Statuts, et (iv) tout Droit aux Bénéfices, à chaque fois tel qu'indiqué par les Comptes Intérimaires pertinents (pour parer à tout doute, sans double calcul), de telle façon que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PE)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris bénéfices reportés)

P = toute prime d'émission et toutes réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale lié à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être mises en réserve(s) conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts

PE = Droit aux Bénéfices

"Comptes Intérimaires"

Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires pertinente.

"Date des Comptes Intérimaires"

Signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales visée.

"Droit aux Bénéfices"

Signifie les dividendes alloués aux autres Catégories de Parts Sociales non annulées, dans la mesure où Us sont courus et impayés à la date de l'annulation.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Lorsque la Société n'a qu'un seul Associé, les Parts Sociales sont librement cessibles sous réserve de tout Pacte d'Associés et de l'Article 7 des présents Statuts.

7.2 Nonobstant les dispositions prévues au présent Article 7, lorsque la Société a plus d'un seul Associé:

7.2.1 Les Parts Sociales ne peuvent être cédées autrement que pour cause de mort à des personnes autres que des Associés que si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales ont consenti en assemblée générale à une telle cession.

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être cédées pour cause de mort à des personnes autres que des Associés que si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont consenti au transfert ou aux circonstances envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915.

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

7.3 Restrictions Générales aux Cessions

7.3.1 Tout Associé ne peut de manière directe ou indirecte Céder tous Titres ou autres participations économiques ou en capital, sauf (i) selon une Cession Autorisée, (ii) conformément à l'Article 7.3.2, ou (iii) à tout moment conformément aux dispositions des Articles 7.4, 7.5 et 7.6 ou (i) pour le Véhicule d'Investissement PK et le Véhicule MEP, si telle Cession a été autorisée par l'Investisseur KKR. Toute prétendue Cession de Titres ou autre participation économique effectuée en violation des dispositions de ces Articles et de tout Pacte d'Associés sera nulle et non avenue, et ni la Société ni aucune de ses Filiales ne donnera effet de quelque manière que ce soit à une telle Cession non autorisée.

7.3.2 KKR peut, jusqu'à la date de douze mois suivant le 17 juillet 2015, syndiquer jusqu'à 49.9% de ses Titres ou autres participations économiques ou en capital à des limited partners de ses Affiliés qui sont des fonds d'investissement, à d'autres investisseurs institutionnels et/ou à un ou plusieurs investisseurs non traditionnels, qui ne sont pas des Concurrents. Pour les besoins du présent Article 7.3.2, le terme Concurrent devra exclure expressément tout investisseur en private equity, gestionnaire d'actifs, ou autre investisseur financier dont l'objet principal n'est pas une activité au sein de l'Activité Restreinte.

7.4 RoFo

7.4.1 Sauf en cas de Cession Autorisée et de syndication en vertu de l'Article 7.3.2, si tout Associé désire Céder ses Titres, un tel Associé cédant étant un "Associé Cédant RoFO", alors l'Associé Cédant RoFO doit d'abord fournir un avis écrit d'une telle Cession de Titres envisagée (un "Avis RoFO") à chacun des autres Associés (le "Destinataire de l'Offre RoFO" et une telle offre, une "Offre RoFO") avant toute Cession ainsi envisagée.

7.4.2 L'Avis RoFO devra contenir (i) le nombre de Titres proposés à la Cession par l'Associé Cédant RoFO (les "Titres Concernés") et (ii) les termes de l'offre irrévocable pouvant être faite par tout Destinataire de l'Offre RoFO afin d'acquérir les Titres Concernés à ces termes.

7.4.3 Endéans trente jours calendaires suivant la date de la remise de l'Avis RoFO (la "Date Limite RoFO"), le Destinataire de l'Offre RoFO peut faire une ou plusieurs offres afin d'acquérir tous mais pas moins que tous les Titres Concernés aux termes prévus dans l'Avis RoFO en fournissant une note écrite dans laquelle le montant en numéraire de la contrepartie par Titre ou la formule de calcul par laquelle le montant en numéraire de la contrepartie peut être déterminé (le "Premier Avis d'Offre") à l'Associé Cédant RoFO d'une telle offre (chacune des personnes délivrant une telle note, un "Acquéreur RoFO").

7.4.4 Si le Destinataire de l'Offre RoFO n'a pas fourni de Premier Avis d'Offre satisfaisant les conditions énumérées ci-dessus, y compris la période applicable, il sera réputé comme ayant renoncé à tous ses droits d'acquisition des Titres Concernés, alors l'Associé Cédant RoFO peut par la suite céder librement les Titres Concernés à tout acheteur potentiel des Titres Concernés à tout prix jusqu'à la date suivant la date de l'Avis RoFO de six mois.

7.4.5 Dans les dix jours suivant la fin de la Date Limite RoFO, l'Associé Cédant RoFO doit informer l'Acquéreur RoFO, par note écrite de son acceptation du Premier Avis d'Offre, le cas échéant. Si le Premier Avis d'Offre n'est pas accepté par l'Associé Cédant RoFO, alors l'Associé Cédant RoFO sera par la suite libre de céder les Titres Concernés à toute personne à un prix d'acquisition n'étant pas inférieur au prix indiqué dans le Premier Avis d'Offre reçu par l'Associé Cédant RoFO jusqu'à la date suivant la date de l'Avis RoFO de six mois.

7.4.6 La réception de la contrepartie par l'Associé Cédant RoFO cédant les Titres Concernés en paiement du transfert desdits Titres Concernés suite à l'Offre RoFO sera considérée comme une déclaration et garantie par ledit Associé Cédant RoFO que (i) ledit Associé Cédant RoFO dispose de tous les droits, titres, et intérêts relatifs auxdits Titres Concernés; (ii) ledit Associé Cédant RoFO dispose de tous les pouvoirs et de l'autorité nécessaires et a effectué toutes les actions nécessaires à la vente desdits Titres Concernés tel qu'envisagée par l'Offre RoFO; et (iii) lesdits Titres Concernés sont libre de toutes charges et hypothèques.

7.5 Droits de Sortie Conjointe

7.5.1 Autrement que suite à une Cession Autorisée ou à une syndication en vertu de l'Article 7.3.2, si tout Associé (l'"Associé Cédant") propose de Céder ses Titres à un tiers (une "Cession Proposée"), alors l'autre Associé doit être en droit de participer à ladite Cession Proposée jusqu'à hauteur du Pourcentage d'Intérêt de Titres détenus par chaque Associé (le "Pourcentage de Sortie Conjointe") aux mêmes termes et conditions. L'Associé Cédant devra fournir aux autres Associés un avis écrit de ladite Cession Proposée (l'"Avis de Sortie Conjointe"). L'Avis de Sortie Conjointe devra contenir:

(A) le nombre de Titres proposés à être Cédés; (B) la valeur et la forme de la contrepartie proposée devant être reçue par l'Associé Cédant par Titre ou la formule par laquelle ladite contrepartie sera déterminée (et si telle contrepartie consiste en partie ou entièrement en biens autres qu'en numéraire, une estimation de bonne foi de la juste valeur de marché de cette contrepartie non-numéraire et les informations pertinentes relative à une telle contrepartie non-numéraire); (C) l'identité du cessionnaire ou des cessionnaires proposés (le "Cessionnaire Proposé"); (D) la date proposée de Cession, dans la mesure où celle-ci est connue et (E) dans la mesure où celui-ci est connu, tout autre terme substantiel de la Cession Proposée (y compris, sans limitation, en lien avec tous engagements, assurances et garanties restrictifs devant être donnés par l'Associé Cédant); et

une invitation à tout autre Associé de faire une offre (tout Associé choisissant de faire une telle offre étant un "Associé de Sortie Conjointe" et, ensemble avec l'Associé Cédant, les "Cédants de Sortie Conjointe") d'inclure dans la Cession Proposée le nombre de Titres détenus par un tel Associé de Sortie Conjointe, déterminé comme prévu par l'Article 7.5.2 ci-dessous.

7.5.2 Tout Associé de Sortie Conjointe désirant exercer les droits de sortie conjointe prévus au présent Article 7.5 doit, dans un délai de dix Jours Ouvrables suivant la notification de l'Avis de Sortie Conjointe, signifier un avis ("Offre de Sortie Conjointe") à l'Associé Cédant et à la Société indiquant son souhait d'exercer ses droits et spécifiant le nombre de Titres qu'il désire Céder. Tout Associé de Sortie Conjointe doit être en droit d'indiquer dans son Offre de Sortie Conjointe le nombre de Titres que cet Associé de Sortie Conjointe désire vendre jusqu'à un nombre égal à (i) le nombre total de Titres ainsi proposés à la Cession par l'Actionnaire Cédant multiplié par (ii) le Pourcentage de Sortie Conjointe.

7.5.3 Tout Associé de Sortie Conjointe qui ne fait pas d'Offre de Sortie Conjointe conformément aux dispositions du présent Article 7.5, y compris la période donnée, sera considéré comme ayant renoncé à tous les droits de cet Associé de Sortie Conjointe liés à la Cession Proposée en question, et les Cédants de Sortie Conjointe peuvent ensuite être libres de céder les Titres pour lesquels aucune Offre de Sortie Conjointe n'a été faite au Cessionnaire Proposé conformément à et en accord avec les présentes dispositions, pour la même forme de contrepartie, à un prix n'étant pas supérieur au prix indiqué dans l'Avis de Sortie Conjointe et à d'autres termes et conditions qui ne sont pas substantiellement plus avantageux aux Cédants de Sortie Conjointe que ceux indiqués dans l'Avis de Sortie Conjointe.

7.5.4 Afin d'être en droit d'exercer son droit de vendre des Titres au Cédant Proposé, chaque Associé de Sortie Conjointe doit donner au Cessionnaire Proposé des représentations et garanties concernant les Titres des Associés de Sortie Conjointe équivalentes aux garanties et représentations données par ledit Associé Cédant en relation avec la Cession Proposée (sous réserve de limitations de responsabilité équivalentes) et être sujet aux mêmes conventions d'engagement, d'indemnités ou de blocage affectant une proportion au prorata de leurs Titres et autres clauses de sortie de façon ordonnée auxquelles l'Associé Cédant accepte d'être soumis.

7.5.5 L'offre de chaque Associé de Sortie Conjointe contenue dans l'Offre de Sortie Conjointe dudit Associé de Sortie Conjointe doit être irrévocable pour une durée de dix Jours Ouvrables et, dans la mesure où une telle offre est acceptée, cet Associé de Sortie Conjointe sera lié et obligé de Céder dans le cadre de la Cession Proposée aux mêmes termes et conditions concernant chaque Titre Cédé, comme l'Associé Cédant, jusqu'au nombre de Titres que cet Associé de Sortie Conjointe a indiqué dans son Offre de Sortie Conjointe.

7.5.6 Si tout Associé de Sortie Conjointe exerce ses droits en vertu du présent Article 7.5, la réalisation de l'achat des Titres pour lesquels ces droits ont été exercés aura lieu de façon concomitante à la réalisation de la vente des Titres de l'Associé Cédant au Cessionnaire Proposé.

7.5.7 Si avant la réalisation de la Cession Proposée, les termes de la Cession Proposée changent avec comme résultat que le prix à verser dans ladite Cession Proposée est plus important que le prix par Titre indiqué dans l'Avis de Sortie Conjointe ou que les autres termes principaux de ladite Cession Proposée sont matériellement plus avantageux aux Cédants de Sortie Conjointe que ceux indiqués dans l'Avis de Sortie Conjointe, l'Avis de Sortie Conjointe sera nul et non avenu, et il sera nécessaire de fournir un Avis de Sortie Conjointe séparé à tous les Associés, et les termes et conditions du présent Article 7.5 devront être respectés de façon séparée, afin de réaliser ladite Cession Proposée conformément au présent Article 7.5. De plus, si les Associés de Sortie Conjointe n'ont pas réalisé la Cession Proposée avant la fin du 180^e jour (cette période peut être prolongée afin d'obtenir toutes approbations réglementaires nécessaires) après la date de notification de l'Avis de Sortie Conjointe, chaque Associé de Sortie Conjointe devra être libéré de ses obligations en vertu de ladite Offre de Sortie Conjointe, l'Avis de Sortie Conjointe sera nul et non avenu, et il sera nécessaire de fournir un Avis de Sortie Conjointe séparé et les termes et conditions du présent Article 7.5 devront être respectés de façon séparée, afin de consommer ladite Cession Proposée conformément au présent Article 7.5, sauf si l'incapacité d'achever ladite Cession Proposée est due à l'incapacité de l'un des Associés de Sortie Conjointe de respecter les dispositions du présent Article 7.5.

7.6 Droit de Sortie Forcée

7.6.1 Nonobstant toutes dispositions contraires dans le présent Article 7 des présents Statuts et/ou les dispositions pertinentes en relation avec toute cession de parts sociales prévues dans tout Pacte d'Associés prétendant le contraire, si l'Investisseur KKR accepte une offre de bonne foi afin de céder des Titres à un tiers non affilié qui résulterait en un Changement de Contrôle de la Société (une "Acceptation de Changement de Contrôle"), alors l'Investisseur KKR aura le droit de demander aux autres Associés de Céder une partie au pro rata de ses Titres à ce tiers non affilié aux mêmes termes et conditions.

7.6.2 En cas d'Acceptation de Changement de Contrôle, l'Investisseur KKR devra signifier un avis écrit (un "Avis de Vente Forcée") en relation avec ce Changement de Contrôle au moins vingt Jours Ouvrables avant la date de réalisation anticipée de cette transaction aux autres Associés.

7.6.3 L'Avis de Vente Forcée devra contenir (i) le nom et l'adresse du cessionnaire proposé, (ii) la contrepartie totale proposée et la forme de celle-ci devant être reçue par Titre, (iii) si connue, la date proposée de la Cession, et (iv) le nombre de Titres à Céder pour chaque Associé, et (v) dans la mesure connue, tous autres termes substantiels de la transaction (y compris, sans limitation, concernant tous les engagements, déclarations et garanties restrictifs à donner par l'Investisseur KKR).

7.6.4 Tout autre Associé de la sorte (un "Associé de Vente Forcée"), après réception d'un Avis de Vente Forcée, aura l'obligation de vendre tout ou partie (tel qu'indiqué par l'Investisseur KKR à sa discrétion) de ses Titres ou autres intérêts dans le Groupe aux termes et conditions indiqués dans l'Avis de Vente Forcée. Chaque Associé de Vente Forcée sera en plus obligé (i) de participer à la transaction envisagée par l'Avis de Vente Forcée (ii) de voter ses Titres en faveur de la transaction à toute assemblée générale de Associés appelée à voter sur ou à approuver la transaction et/ou de fournir une

procuration à l'Investisseur KKR afin de voter les Titres de cet Associé de Sortie Forcée en faveur de la transaction et/ou de consentir par écrit à la transaction, (iii) de renoncer à tous droits de désaccord ou d'évaluation liés à la transaction, (iv) de conclure des accords concernant la transaction et d'accepter (en ce qui le concerne) de (x) donner les représentations et garanties au Cessionnaire proposé concernant les Titres dudit Associé de Sortie Forcée équivalentes à celles qu'accepte de donner l'Investisseur KKR et dans tous les cas qui sont d'une portée au moins égale aux représentations et garanties données par ledit Associé de Sortie Forcée en lien avec la transaction et (y) être soumis aux mêmes conventions de promesse, d'engagements, d'indemnités et de conventions de non-blocage (sous réserve de limitations de responsabilité équivalentes) que ceux auxquels l'Investisseur KKR accepte d'être soumis (v) si raisonnablement requis afin de faciliter la réalisation de la transaction, de donner une procuration à l'Investisseur KKR ou sa personne désignée pour signer les documents de réalisation et/ou de signer et délivrer les autres documents que l'Investisseur KKR signe si cela est raisonnable et approprié dans le contexte d'une telle transaction.

7.6.5 Si, à la fin du 180^e jour suivant la date de notification de l'Avis de Vente Forcée (cette période pouvant être prolongée afin d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires), l'Investisseur KKR n'a pas achevé la transaction proposée, l'Avis de Vente Forcée est nul et non avenu, chaque Associé de Sortie Forcée devra être libéré de ses obligations en vertu dudit Avis de Vente Forcée et il sera nécessaire de fournir un Avis de Vente Forcée séparé et les termes et conditions du présent Article 7.6 devront être respectés de façon séparée, afin de réaliser un tel Changement de Contrôle.

7.6.6 Au cas où l'Avis de Vente Forcée prévoit que la contrepartie devant être reçue par l'Investisseur KKR dans le contexte d'une telle Cession consiste entièrement ou en partie en une contrepartie non numéraire, l'Investisseur KKR devra fournir, comme condition à la Cession des Titres par les Investisseurs Reggeborgh, conformément à l'Avis de Vente Forcée, que les Investisseurs Reggeborgh auront un droit de sortie conjointe lié à ladite contrepartie non numéraire, de façon à ce que les Investisseurs Reggeborgh soient à tout moment en droit de convertir, au pro rata du Pourcentage d'Intérêts des Titres détenus par les Investisseurs Reggeborgh immédiatement avant la cession des Titres conformément à l'Avis de Vente Forcée, ses contreparties non numéraires reçues simultanément ou sous les mêmes conditions, y compris le prix, en numéraire si l'Investisseur KKR le décide, à sa seule discrétion, de convertir sa contrepartie non numéraire en numéraire lors d'une transaction ultérieure. L'Investisseur KKR aura des droits de sortie conjointe et de sortie forcée envers les Investisseurs Reggeborgh lors d'une telle transaction ultérieure. Pour les besoins du présent Article 7.6, toute contrepartie sous forme de biens liquides, y compris mais non limité à des titres liquides, sera réputée une contrepartie numéraire, i.e. uniquement les biens non liquides seront réputés de la contrepartie non numéraire. L'Investisseur KKR n'aura aucune obligation envers aucune Personne, y compris mais non limité à, en relation avec une telle transaction ultérieure, à l'exception des Investisseurs Reggeborgh en vertu du présent Article 7.6.6.

7.7 Autres restrictions à la Cession

7.7.1 En plus des autres restrictions à la Cession contenues dans les présents et/ou dans tout Pacte d'Associés, sans l'accord des Associés, aucun des Associés Institutionnels ne peut directement ou indirectement Céder des Titres ou autres intérêts économiques ou en capital:

- (1) à toute Personne ne possédant pas le droit, le pouvoir ou la capacité juridique de détenir lesdits Titres;
- (2) si une telle Cession requiert l'enregistrement ou autre qualification de tels Titres en application des lois sur les instruments financiers applicables;
- (3) si une telle Cession pourrait avoir des conséquences substantielles défavorables d'un point de vue fiscal pour la Société ou l'un des Associés;
- (4) pour la période durant laquelle la Société est un partnership pour les besoins de l'impôt sur le revenu fédéral américain, si une telle Cession est effectuée au travers d'un "marché de titres établi" (established securities market) ou d'un "marché secondaire" (ou son équivalent substantiel) (secondary market (or the substantial equivalent thereof)) conformément à la signification de la Section 7704 de l'IRC ou qu'une telle Cession impliquerait que la Société soit considérée comme étant un "publicly traded partnership", ce terme ayant la signification qui lui est donné dans les sections 469(k)(2) ou 7704(b) de l'IRC et les règlements promulgués en application de celle-ci (sauf si (i) une telle Cession n'est pas prise en compte pour déterminer si les intérêts dans la Société peuvent être échangés sur un marché secondaire ou son équivalent substantiel en vertu de la section 1.7704-1 des U.S. Treasury Regulations (à l'exception de leur Section 1.7704-1 (e)(1)(x)) ou (ii) les Associés déterminent que la Société remplira les exigences de la section 1.7704-1 (h) des U.S. Treasury Regulations à tout moment de l'année fiscale de ladite Cession;
- (5) si de l'avis raisonnable du Conseil de Gérance, ladite Cession exige le consentement préalable de toute agence de régulation et un tel consentement préalable n'a pas été obtenu; ou
- (6) si une telle Cession résulterait en une violation de lois, règlements et autres ordres gouvernementaux anti-corruption, anti-blanchiment d'argent et de sanctions applicables à un Associé ou son Affilié.

7.7.2 Sauf autrement approuvé par le Conseil de Gérance, aucune Cession ne peut être effectuée ou enregistrée dans les bilans ou registres de la Société à moins que le Cédant ne fournisse à la Société un avis de ladite Cession, comprenant une copie intégralement signée de toute la documentation et des accords liés à la Cession et tous accords ou autres documents pouvant être requis par tout Pacte d'Associés, y compris l'accord écrit (tel que requis conformément aux dispositions pertinentes en relation avec certains cessionnaires devant devenir des parties intégrées dans tout Pacte d'Associés) du Cessionnaire afin d'être lié par les stipulations de tout Pacte d'Associés et d'assumer toutes les obligations de l'Associé Cédant en vertu de tout Pacte d'Associés concernant les Titres qui font l'objet de la Cession.

7.7.3 Afin d'écartier tout doute, une Cession d'un intérêt de limited partnership dans un partnership détenant directement ou indirectement des Titres ne sera pas considérée comme étant une Cession de Titres tant que le partnership n'a pas été constitué dans le but de détenir des Titres et détient des biens matériels autres que des Titres.

7.8 Garanties supplémentaires en rapport avec les Cessions

Sous réserve des autres dispositions de l'Article 7 des présents Statuts et/ou des dispositions pertinentes en relation avec la cession de parts sociales contenues dans tout Pacte d'Associés, tout Associé et la Société doivent prendre ou faire en sorte que soient prises toutes les mesures pouvant s'avérer nécessaires ou raisonnablement désirables afin de rapidement réaliser toute Cession qui est réalisée en vertu des termes de tout Pacte d'Associés, y compris la Cession en vertu des Articles 7.3.2, 7.4, 7.5 ou 7.6 et toutes transactions y liées y compris signer, reconnaître ou délivrer des consentements (y compris, sans limitation, prévoir que tout Gérant désigné pour nomination à un Conseil de Gérance par ledit Associé consentisse à une telle cession lorsque cela est prévu par les Statuts), des affectations, des renoncations et autres documents ou instruments; fournir des informations et des copies de documents; faire des demandes, rapports, restitutions, classements et autres documents ou instruments avec les autorités gouvernementales, voter ses Titres en faveur d'une telle Cession (y compris des résolutions d'associés) ou octroyer des procurations afin de voter en faveur ou accorder des accords à une telle Cession; et autrement coopérer avec l'Associé en question et/ou la Société.

7.9 Processus de vente

Sous réserve des autres dispositions de l'Article 7 des présents Statuts et/ou des dispositions pertinentes en relation avec la cession de parts sociales contenues dans tout Pacte d'Associés, l'Investisseur KKR devra, à sa seule discrétion, décider de poursuivre, consommer, remettre à plus tard, abandonner ou non toute Cession proposée en vertu des Articles 7.4, 7.5, ou 7.6, tel qu'applicable, ainsi que les termes et conditions de celle-ci, sans préjudice au droit de l'Associé de Sortie Conjointe. Ni aucun Associé ni aucun Affilié d'un tel Associé ne devra avoir une quelconque responsabilité envers tout autre Associé ou la Société découlant de, en relation avec ou en connexion à la poursuite, la consommation, la remise à plus tard, l'abandon ou les termes et conditions de toute Cession ainsi proposée, sauf dans la mesure où un tel Associé n'a pas respecté les dispositions de l'Article 7 des présents Statuts et/ou des dispositions pertinentes en relation avec la cession de parts sociales contenues dans tout Pacte d'Associés

7.10 Obligation de Re-Céder

Si toute Personne à laquelle tous Titres ont été Cédés, directement ou indirectement, en vertu de la sous-clause (a) de la définition de Cession Autorisée cesse d'être un Cessionnaire Autorisé de l'Associé Cédant, cette Personne devra immédiatement Céder à l'Associé Cédant (ou à tout autre Cessionnaire Autorisé d'un tel Associé) tous les Titres ainsi Cédés à telle Personne et, jusqu'à ce qu'une telle Cession ait été effectuée, tous les droits de vote et/ou économiques liés à ces Titres ainsi Cédés seront suspendus.

7.11 Réorganisation

7.11.1 A tout moment, y compris avant ou pendant une Offre Publique ou en lien avec toute Cession de tout intérêt dans la Société ou tout autre membre du Groupe conformément aux documents constitutionnels de la Société, KKR peut, après avoir examiné les exigences fiscales raisonnables des Investisseurs Reggeborgh, entreprendre, et peut causer tout membre du Groupe à entreprendre, toute action nécessaire, appropriée, ou désirable, (i) pour liquider ou dissoudre, (ii) fusionner ou dé-fusionner et/ou (iii) réorganiser, recapitaliser ou autrement restructurer (y compris changer la forme sociétale de) tout membre du Groupe (chacune une "Transaction de Réorganisation"), à chaque fois, de façon à optimiser la structure sociétale de façon appropriée au regard des conseils fiscaux, juridiques ou professionnels reçus par le Groupe étant entendu que: (A) toute transaction ne doit pas, dans la mesure légalement possible, affecter de manière négative la position économique, y compris le traitement fiscal, de tout Associé d'une façon substantielle; et (B) tous les Associés sont traités de façon égale.

7.11.2 Concernant toute Transaction de Réorganisation, KKR est en droit de requérir de chaque Associé qu'il échange, convertisse, ou échange autrement ses Titres en des titres d'une autre entité juridique; étant entendu que (A) une telle transaction ne devra pas, dans la mesure légalement possible, affecter de façon négative les droits ou la position économique, y compris le traitement fiscal, de l'Investisseur Reggeborgh d'une manière substantielle et (B) tous les Associés soient traités de façon égale. Dans ce cas, toutes les dispositions de tout Pacte d'Associés et des documents liés doivent continuer à s'appliquer de façon substantielle à ces nouveaux titres, sous réserve des dispositions légales obligatoires, et seront modifiées en conséquence.

7.11.3 Concernant toute Transaction de Réorganisation, tous les Associés Institutionnels s'engagent au cas où une Transaction de Réorganisation affecte de manière négative la position économique, y compris le traitement fiscal, de tout Associé Institutionnel de manière substantielle (un tel effet négatif substantiel devant être raisonnablement documenté et présenté par l'Associé réclamant), à ce que les Associés Institutionnels doivent supporter de tels coûts au pro rata conformément à leur Pourcentage d'Intérêt.

7.11.4 Sous réserve des autres dispositions en relation avec la cession de parts sociales contenues dans tout Pacte d'Associés, tout Associé et la Société doivent prendre ou faire en sorte que soient prises toutes les mesures pouvant s'avérer nécessaires ou raisonnablement désirables afin de rapidement réaliser la Transaction de Réorganisation qui est réalisée en vertu des termes des présents Statuts et/ou de tout Pacte d'Associés, y compris la Transaction de Réorganisation en vertu du présent Article 7.11 et toutes transactions liées, y compris signer, reconnaître ou délivrer des consentements (y compris, sans limitation, prévoir que tout Gérant désigné pour nomination à un Conseil de Gérance par ledit Associé consentisse à

une telle réorganisation lorsque cela est prévu par les Statuts), des affectations, des renonciations et autre documents ou instruments; fournir des informations et des copies de documents; faire des demandes, rapports, restitutions, classements et autres documents ou instruments avec les autorités gouvernementales, voter ses Titres en faveur d'une telle Transaction de Réorganisation (y compris une assemblée générale des associés notariée) ou octroyer des procurations afin de voter en faveur ou accorder des accords à une telle Transaction de Réorganisation; et autrement coopérer avec l'Associé en question ou la Société.

8. Changement de contrôle des associés.

8.1 Changement de Contrôle d'Associés

8.1.1 En cas de Changement de Contrôle d'Associés, l'Associé qui n'a pas déclenché un Changement de Contrôle d'Associés (l'"Associé Ayant-Droit") sera en droit, à sa seule discrétion, d'exiger que l'Associé ayant déclenché le Changement de Contrôle d'Associés (l'"Associé Déclencheur") vende l'intégralité de sa détention de Titres dudit Associé Déclencheur à l'Associé Ayant-Droit (l'"Option d'Achat").

8.1.2 En cas de survenance de Changement de Contrôle d'Associés, l'Associé Déclencheur devra rapidement fournir un avis écrit d'un tel Changement de Contrôle d'Associés (un "Avis de Changement de Contrôle") au Conseil de Gérance et à l'Associé Ayant-Droit.

8.1.3 Endéans 10 Jours Ouvrables suite à la réception de l'Avis de Changement de Contrôle, le Conseil de Gérance devra fournir aux Associés une déclaration écrite indiquant la Juste Valeur de Marché (la "Déclaration de Juste Valeur de Marché").

8.1.4 Endéans 20 Jours Ouvrables suivant la Date Limite de Juste Valeur de Marché (telle que définie à l'Article 8.2.1) ou la remise de l'Évaluation de Juste Valeur de Marché (telle que définie à l'Article 8.2.3), le cas échéant, l'Associé Ayant-Droit devra fournir un avis écrit en relation avec l'Option d'Achat (un "Avis d'Offre") à l'Associé Déclencheur.

8.1.5 L'Avis d'Offre devra contenir, (A) le nombre de Titres devant être achetés à l'Associé Déclencheur reflétant l'entière détention des Titres dudit Associé Déclencheur; (B) le montant et la forme de la contrepartie devant être reçue par l'Associé Déclencheur par Titre sur base de la Juste Valeur de Marché Finale des Titres; et (C) la date d'achat.

8.1.6 Si l'Associé Ayant-Droit n'exerce pas l'Option d'Achat en conformité avec le présent Article 8.1, y compris la période temporelle, il sera réputé avoir abandonné ses droits en relation avec ladite Option d'Achat et l'Associé Déclencheur sera ensuite libre de transférer ses Titres à tout acheteur potentiel et à tout prix.

8.2 Processus d'Évaluation de Juste Valeur de Marché

8.2.1 Un Associé Institutionnel (l'"Associé Contestataire") peut fournir un avis (l'"Avis de Désaccord") au Conseil de Gérance et à l'autre Associé Institutionnel endéans les 10 Jours Ouvrables suivant la remise de la Déclaration de Juste Valeur de Marché requérant la nomination d'une société d'évaluation réputée et indépendante (la "Société d'Évaluation") pour une résolution finale et contraignante de l'évaluation. Si l'Associé Contestateur ne fournit pas un tel Avis de Désaccord endéans 10 Jours Ouvrables (la "Date Limite de Juste Valeur de Marché"), alors la Juste Valeur de Marché sera réputée finale et contraignante à l'égard des Associés Institutionnels à toutes fins.

8.2.2 Si l'Associé Contestateur fournit un tel Avis de Désaccord endéans 10 Jours Ouvrables, le Conseil de Gérance nommera la Société d'Évaluation dans les 10 Jours Ouvrables suivant ledit Avis de Désaccord. Le Conseil de Gérance devra faire en sorte que la Société d'Évaluation dispose de tous les documents et informations relatifs à la revue et la vérification de la Juste Valeur de Marché que la Société d'Évaluation pourra raisonnablement réclamer.

8.2.3 La Société d'Évaluation devra fournir aux Associés Institutionnels, aussi rapidement que raisonnablement possible et dans tous les cas endéans 30 jours calendaires suivant la date de sa nomination, un rapport écrit avançant l'évaluation finale des Titres pour lesquels le Conseil de Gérance a déterminé la Juste Valeur de Marché dans la Déclaration de Juste Valeur de Marché (l'évaluation finale desdits Titres telle que déterminée par la Société d'Évaluation est l'"Évaluation de Juste Valeur de Marché"). La détermination de la Société d'Évaluation de tout sujet tombant dans le cadre de son mandat, y compris l'Évaluation de Juste Valeur de Marché, sera finale et contraignante envers les Associés Institutionnels à toutes fins, sauf en cas d'erreur manifeste de la part de la Société d'Évaluation (auquel cas le sujet sera renvoyé à la Société d'Évaluation pour correction).

8.2.4 Si l'Évaluation de Juste Valeur de Marché se trouve entre 90% et 110% de la Juste Valeur de Marché les coûts et dépens (y compris la TVA) de la Société d'Évaluation seront à la charge de l'Associé Contestataire. Dans tous les autres cas les coûts et dépens (y compris la TVA) de la Société d'Évaluation seront à la charge du Groupe.

8.2.5 Nonobstant toutes dispositions contraires, les dispositions du présent Article 8 ne s'appliqueront pas à des droits en vertu de l'Article 7.

9. Gérance.

9.1 La Société sera administrée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") composé d'au moins quatre (4) gérants, comprenant au moins trois (3) gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A" et chacun un "Gérant de Catégorie A") et au moins un (1) gérant de catégorie B (le "Gérant de Catégorie B"). Les Gérants de Catégorie A seront présentés à la nomination par l'Investisseur KKR et le(s) Gérant(s) de Catégorie B sera/seront présenté(s) à la nomination par l'Investisseur de Parts Sociales Reggeborgh. Les Gérants seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9.2 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour toute raison par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts et un Gérant présenté à la nomination par l'Investisseur KKR ou par l'Investisseur de Parts Sociales Reggeborgh sera révoqué et un Gérant remplaçant sera nommé rapidement sur demande écrite de l'Investisseur KKR ou l'Investisseur de Parts Sociales Reggeborgh respectivement.

9.3 Les Gérants constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

10. Pouvoirs des gérants. Le Conseil de Gérance pourra prendre toute action nécessaire ou utile à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

11. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement liée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

11.1 la signature conjointe de deux Gérants quelconques;

11.2 la seule signature de toute personne à laquelle un tel pouvoir a été délégué en vertu de l'Article 12.

12. Mandataire des gérants. Le Conseil de Gérance peut déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires ainsi que leur rémunération (le cas échéant), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

13. Réunions du conseil de gérance.

13.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Un des Gérants de Catégorie A sera le président du Conseil de Gérance (le "Président").

13.2 Le Conseil de Gérance devra tenir au mois quatre Réunions du Conseil physiques par an qui seront tenues au Luxembourg.

13.3 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.4 Le quorum lors de toute Réunion du Conseil valablement convoquée sera de trois des quatre membres du Conseil de Gérance, avec une majorité des trois-quarts qui devra inclure le Gérant de Catégorie B. Si un tel quorum n'est pas atteint lors d'une Réunion du Conseil valablement convoquée, la réunion sera ajournée pour un minimum d'une semaine ou pour une durée moindre si tous les Gérants approuvent ceci et avec un agenda substantiellement similaire à la première réunion, et le quorum pour prendre des décisions valables concernant tout objet de l'agenda qui était également dans l'ordre du jour de la réunion dont le quorum ne fut pas atteint lors de la réunion ajournée sera la majorité des membres du Conseil de Gérance. Concernant les points à l'ordre du jour qui n'étaient pas sur l'ordre du jour de la réunion dont le quorum ne fut pas atteint, le quorum restera de trois des quatre membres du Conseil de Gérance, laquelle majorité des trois-quarts devra contenir le Gérant de Catégorie B.

13.5 Tout Gérant de la Société a droit à un vote à toute Réunion du Conseil. Si un quorum n'est pas présent lors d'une quelconque Réunion du Conseil, les Gérants présents ajourneront la réunion. Concernant tout sujet porté devant le Conseil de Gérance pour approbation, si le Conseil de Gérance a atteint une impasse (i.e. des votes égaux en faveur et contre la question posée), le sujet sera considéré comme n'ayant pas été approuvé par le Conseil de Gérance.

13.6 Tout instrument ou écrit qui entre dans le cadre des sujets des droits de consentement minoritaires prévus à l'Article 16, requiert l'autorisation préalable du Conseil de Gérance donnée lors d'une Réunion du Conseil, qui sera alors considérée comme étant donnée si l'instrument est signé par un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B conjointement.

13.7 Conflits d'intérêt.

Un Gérant de Catégorie B n'aura pas de droits de vote concernant toute réclamation éventuelle de la part de Bidco sous ou en relation avec le Contrat d'Acquisition d'Actions en conséquence duquel les Investisseurs Reggeborgh ou tout Affilié de celui-ci est une Partie. Un tel Gérant de Catégorie B ne devra être en droit de recevoir les documents du conseil ou toute information statutaire ou contractuelle relative à ces réclamations ou participation aux délibérations relatives à ces réclamations si la réception ou la participation créerait un conflit d'intérêts. Le Président sera autorisé à exclure le membre du Conseil de Gérance concernant ces sujets.

13.8 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (mais aucune autre personne) pour agir comme son représentant (un "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil pour y participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à cette Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance (un Gérant de Catégorie A peut représenter un Gérant de Catégorie B) à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis et tout particulièrement la condition prévue à l'Article 13.4 selon laquelle un quorum valide doit toujours comprendre la présence d'un Gérant de Catégorie B) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participent en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 13.9.

13.9 Un Gérant ou un Représentant du Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre réciproquement et de parler tout

au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit. Rapidement après avoir reçu le dernier accord requis pour une résolution du Conseil de Gérance devant être adoptée, le Président du Conseil de Gérance devra en informer chacun des autres Gérants.

13.10 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant du Gérant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés chacun par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

13.11 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux d'une Réunion du Conseil pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

14. Indemnisation.

14.1 Dans toute la mesure permise par la loi, la Société et chacune de ses Filiales qui est une Partie à tout Pacte d'Associés doit indemniser, payer, protéger et garder indemne tout membre de son Conseil respectif et chacun de ses associés et leurs Représentants (collectivement, les "Indemnisés") de tous et contre tous passifs, obligations, pertes (y compris toutes pertes, perte de profit et perte de réputation), dommages, pénalités, actions, jugements, procès, poursuites, coûts, dépens et débours de toute sorte et de quelconque nature (y compris tous coûts et dépens raisonnables d'avocats et de défense, appel et règlements de toutes poursuites, actions et procédures débutées ou menacées à l'encontre de tout Indemnisé) et tous les coûts d'enquête en relation avec ceci (collectivement, les "Pertes") qui peuvent être imposés à, encourus par, ou opposés à un Indemnisé de n'importe quelle façon en relation avec ou découlant de, ou dont on prétend qu'ils sont en relation avec ou découlent de, toute action ou inaction de la part de l'Indemnisé lorsque celui-ci agit au nom de tout membre du Groupe en toute capacité, y compris en tant que membre d'un Conseil ou d'un comité y afférent ou en tant que membre de tout autre conseil d'administration ou autre organe de gestion ou un comité y afférent de tout membre du Groupe (autre que toute Perte par un Associé résultant d'une infraction à tout Pacte d'Associés sans préjudice à tout autre recours à la disposition d'un Associé résultant d'une telle infraction, ou de telles Pertes qui sont déterminées de façon finale par une cour compétente (après que tous les appels ont été entendus ou abandonnés) ayant résulté de la fraude, de la négligence grave ou de la faute intentionnelle d'un tel Indemnisé). Dans toute action, poursuite ou procédure à l'encontre de tout Indemnisé en relation avec ou découlant de, ou dont on prétend qu'ils sont en relation avec ou découlent de, toute action ou inaction visée ci-dessus, l'Indemnisé sera en droit d'employer de façon jointe, aux dépens de la Société ou de la personne désignée par la Société, l'avocat raisonnablement satisfaisant à la Société, dans une telle action, poursuite ou procédure. Si un avocat commun est retenu de cette façon, un Indemnisé peut toutefois employer un avocat distinct, mais aux dépens personnels de tel Indemnisé. Si un Indemnisé est déclaré par une cour, tribunal ou autre organe pertinent comme ayant commis une fraude ou avoir agi avec une négligence grave ou avoir été coupable de faute intentionnelle, alors l'Indemnisé doit rembourser toutes les dépenses payées par la Société ou la personne désignée par la Société en vertu du présent paragraphe,

14.2 Les Associés devront prendre toutes les actions en tant qu'associés de la Société qui peuvent être requises afin de, ou autorisent la Société à prendre tout action requise afin de, donner effet au présent Article 14.

14.3 Les droits d'indemnisation contenus dans le présent Article 14 sont cumulatifs et additionnels à tous autres droits, remèdes et recours auxquels un Indemnisé, ses héritiers, successeurs, cessionnaires ou administrateurs ont droit. L'indemnisation prévue au présent Article 14 profitera à tous héritiers, successeurs, cessionnaires ou administrateurs de tout Indemnisé.

14.4 L'indemnisation prévue au présent Article 14 ne devra en aucun cas couvrir les dommages ou dépenses indemnisables dans la mesure où ceux-ci sont pris en charge ou remboursés par ou en vertu d'une police d'assurance applicable ou d'un arrangement porté par ou pour ou en faveur d'un Indemnisé.

14.5 Sauf tel que prévu dans la dernière phrase de l'Article 14.1, en aucune circonstances un Indemnisé ne sera responsable de ou aura aucune obligation de satisfaire à une demande d'indemnisation faite ci-dessous.

15. Résolutions des associés.

15.1 Chaque Associé dispose d'un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

15.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 15.3, 15.4, 15.5 et 16, ou par la Loi Luxembourgeoise, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés (ceci étant plus d'un Associé) détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si un tel chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et la résolution pourra être adoptée à la majorité des votes exprimés, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

15.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

15.4 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 15.3 et 16, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

15.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

15.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation uniquement si tous les Associés ont renoncé aux conditions et formalités de convocation pertinentes que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

15.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

15.8

15.8.1 Tant qu'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

15.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf dans les cas requis par la Loi Luxembourgeoise, aucun quorum ne sera requis pour l'adoption des résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou comme pièce jointe d'un email) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'Article 15.8.1 et des dispositions de l'Article 15.8.2 ci-dessus, que tous les Associés aient voté ou non.

16. Droits de consentement minoritaires.

16.1 Aucune des actions listées ci-dessous ne peut être entreprise par ou pour le compte de la Société ou tout membre du Groupe tant que et jusqu'à ce que l'Investisseur de Parts Sociales Reggeborgh n'ait consenti par écrit à la réalisation d'une telle action, sauf dans la mesure où le Gérant de Catégorie B ait déjà donné son accord par écrit à une telle action avant sa réalisation:

- approbation du plan d'affaires de tout membre du Groupe;
- vente de tout ou d'une partie substantielle de l'entreprise ou des biens de tout membre du Groupe auquel cas les bénéfices d'une telle vente devront être distribués aux Associés Institutionnels, au pro rata de leur Pourcentage d'Intérêts, sous réserve des limitations concernant les Documents de Financement; étant entendu qu'une vente de 50% des parts sociales ou biens de tout membre du Groupe lors d'une transaction ou d'une série de transactions sera réputée comme étant une part substantielle. Rien dans le présent Article 16.1 ne doit être interprété de façon à restreindre la capacité de l'Investisseur KKR à céder tous Titres en vertu de tout Pacte d'Associés;
- modifications des Documents Organisationnels de tout membre du Groupe qui auraient un effet substantiel contraire aux droits des Investisseurs Reggeborgh;
- modification substantielle de la nature de l'entreprise ou de l'objet d'entreprise de tout membre du Groupe;
- l'acquisition du capital social d'une autre société pour un montant dépassant EUR 50 millions;
- sous réserve des dispositions pertinentes en relation avec les droits de préemption contenus dans tout Pacte d'Associés, l'exclusion ou la limitation de tous droits de préemption en relation avec l'émission de Nouveaux Titres;
- toutes fusions, consolidations ou transactions similaires de tout membre du Groupe;
- toute faillite, dissolution ou liquidation volontaire de tout membre du Groupe;
- toute transaction affiliée entre la Société ou l'une de ses Filiales, d'une part, et tout membre d'un Conseil, Associé ou l'un de leurs Affiliés, autre que la Société et ses Filiales, d'autre part.

17. Droits d'information des associés. En plus de ce qui est prévu par la Loi, tout Associé Institutionnel et le Véhicule d'Investissement PK sera en droit d'obtenir toute information nécessaire à la préparation de rapports et d'états financiers dudit Associé Institutionnel ou du Véhicule d'Investissement PK et tel que requis afin de satisfaire à ses obligations fiscales, réglementaires et de conformité interne, y compris une copie des dossiers d'informations fournis à une réunion du Conseil de Gérance, informations financières annuelles et trimestrielles du Groupe, le droit de rencontrer les gestionnaires de Glasfaser de temps en temps et d'accéder aux comptes, registres et documents qu'il peut raisonnablement exiger, à condition que de telles activités ne créent pas de contraintes excessives à l'encontre des gestionnaires de Glasfaser.

18. Exercice social.

18.1 L'exercice social de la Société débute le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

18.2 Si la Société dispose à un moment donné de plus de vingt-cinq Associés, au moins une assemblée générale annuelle devra être tenue chaque année conformément à l'article 196 de la Loi de 1915 le premier mercredi du mois de Juin à 10h30.

19. Distributions.

19.1 Le montant maximal de dividendes possible doit être payé à partir des bénéfices qui sont légalement susceptibles d'être distribués, sous réserve de l'accord du Conseil de Gérance ou des Associés (selon le cas). Tous les versements aux Associés par voie de paiement de dividendes, distribution, remboursement, rachat, liquidation ou autrement en relation

avec leur investissement dans les Parts Sociales de la Société (une "Distribution") devront être effectués conformément aux termes, conditions, droits et préférences desdites Parts Sociales. Toute Distribution sera faite en accord avec la loi applicable et aux Associés en proportion de leurs intérêts économiques dans la Société et, en tout cas, aux cPECs en premier lieu et ensuite aux Parts Sociales, sous réserve de (i) maintenir un niveau raisonnable de réserves en fonds de roulement (devant être déterminé par la société afin d'être suffisant pour couvrir les besoins opérationnels du Groupe au vu des conditions du marché, des plans de croissance et des opportunités) et (ii) tout accord de financement de projet applicable ou tout autre accord de financement auquel un membre du Groupe est partie. Afin de parer à tout doute, rien ne doit empêcher le repaiement et le remboursement de toute dette d'associé avant une distribution ou un dividende étant payé à des Associés.

19.2 Sur le bénéfice net cinq pour cent (5%) seront alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

19.3 Le solde peut être distribué par les Associés sur décision d'une Assemblée Générale conformément aux dispositions prévues ci-dessous.

19.4 Le Conseil de Gérance peut décider de déclarer et de payer des dividendes intérimaires sur la base d'une situation de comptes préparée par le Conseil de Gérance, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes devant être allouées à la réserve établie selon la loi, en accord avec les dispositions prévues ci-après.

19.5 Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés sur décision d'une Assemblée Générale conformément aux dispositions prévues ci-dessous. L'Assemblée Générale peut décider d'allouer tout montant du Compte de Prime d'Émission au compte de réserve légale.

19.6 Les dividendes déclarés peuvent être payés dans toute devise choisie par le Conseil de Gérance et peuvent être payés aux endroits et aux moments déterminés par le Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance peut faire une détermination finale du taux de change applicable afin de convertir les fonds des dividendes en la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé sur une Part Sociale pendant une durée de cinq ans ne peut pas être réclamé ensuite par le détenteur de ladite Part Sociale, sera perdu pour le détenteur d'une telle Part Sociale, et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont tenus par la Société pour le compte de détenteurs de Parts Sociales.

19.7 En cas de déclaration de dividendes, ces dividendes seront alloués et payés comme suit:

19.7.1 chaque Part sociale de Catégorie A (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule soixante pourcent (0,60%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.2 chaque Part sociale de Catégorie B (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule cinquante cinq pourcent (0,55%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.3 chaque Part sociale de Catégorie C (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule cinquante pourcent (0,50%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.4 chaque Part sociale de Catégorie D (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule quarante cinq pourcent (0,45%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.5 chaque Part sociale de Catégorie E (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule quarante pourcent (0,40%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.6 chaque Part sociale de Catégorie F (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule trente cinq pourcent (0,35%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.7 chaque Part sociale de Catégorie G de cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule trente pourcent (0,30%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.8 chaque Part sociale de Catégorie H (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule vingt cinq pourcent (0,25%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.9 chaque Part sociale de Catégorie I (le cas échéant) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant ne pouvant être inférieur à zéro virgule vingt pourcent (0,20%) par an de la valeur nominale d'une telle Part Sociale, ensuite,

19.7.10 le solde du montant total distribué sera alloué dans sa totalité aux détenteurs de la dernière Catégorie selon l'ordre alphabétique inverse (i.e. d'abord les Parts Sociales de Catégorie J, ensuite, s'il n'existe aucune Part Sociale de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'existe plus que des Parts Sociales de Catégorie A).

20. Dissolution et liquidation. Suite au paiement de toutes les dettes et de toutes les charges à l'encontre de la Société et aux dépenses de la liquidation, le produit net de liquidation sera distribué aux Associés en conformité avec et de façon à atteindre sur une base globale le même résultat économique que les règles de distribution prévues pour la distribution de dividendes en vertu de l'Article 19.

21. Interprétation et loi luxembourgeoise.

21.1 Dans les présents Statuts:

21.1.1 Une référence à:

(a) un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou toute joint venture, association ou partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications).

21.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et il ne sera pas donné aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

21.1.3 les en-têtes des présents Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation ou leur construction.

21.2 En complément des présents Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

22. Définitions. "Acquisition" signifie l'acquisition des actions en circulation de Glasfaser par Bidco tel que prévu par le Contrat d'Acquisition d'Actions.

"Activité Restreinte" signifie une entreprise qui, comme activité principale, procure des services fiber-to-the-home en Allemagne.

"Affilié" signifie, en relation avec toute Personne, une autre Personne Contrôlée directement ou indirectement par cette première Personne, Contrôlant directement ou indirectement cette première Personne ou étant directement ou indirectement sous le même Contrôle que cette première Personne, et l'adjectif "Affilié" aura une signification en corrélation avec ce qui précède.

"Archand" signifie Archand S.à r.l.

"Associé Institutionnel" signifie l'Investisseur KKR, Archand et les Investisseurs Reggeborgh.

"Bidco" signifie Goethe Acquisition GmbH (anciennement Blitz F15-290 GmbH).

"Cession" signifie une cession, vente, assignement, nantissement, hypothèque ou autre disposition que cela soit de façon directe ou indirecte, y compris conformément à la création d'un instrument dérivé, l'octroi d'une option ou autre droit, l'imposition d'une restriction sur disposition ou le vote, par opération de la loi ou par toute disposition d'un intérêt bénéficiaire ou légal dans toute société holding mère de telle Personne.

"Cession Autorisée" signifie (a) une Cession à un Cessionnaire Autorisé, (b) une Cession par un Associé Institutionnel au Véhicule d'Investissement PK ou au Véhicule MEP (c) une Cession telle que requise par un Associé lorsqu'il est raisonnablement probable qu'il résulterait de la détention continue des intérêts à Céder soit en une violation d'ERISA, ou que cet Associé ou Affilié de cet Associé devienne un fiduciary en vertu d'ERISA, (d) une Cession telle que requise par un Associé lorsqu'il est raisonnablement probable qu'il résulterait de l'absence d'une telle Cession soit en une violation d'ERISA, ou que cet Associé ou Affilié de cet Associé devienne un fiduciary en vertu d'ERISA, (e) une Cession conformément à l'Article 7 des présents Statuts.

"Cessionnaire" signifie une Personne à laquelle une Cession est faite.

"Cessionnaire Autorisé" d'un Associé signifie (a) tout Affilié de ou successeur d'un tel Associé qui est un Associé Institutionnel, ou (b) dans le

cas d'un Associé étant une personne physique, (i) une entité légale entièrement détenue par un tel Associé, (ii) un membre de la famille immédiate (époux/épouse ou enfant(s) uniquement) ou (iii) un trust ou autre entité légale dont les bénéficiaires sont des membres de la famille immédiate (époux/épouse ou enfant (s) uniquement) pour des raisons de planification successorale.

"Changement de Contrôle" signifie toute transaction ou série de transactions liées par laquelle/lesquelles KKR Cède à toute Personne qui est un Cessionnaire de bonne foi non Affiliée à l'Investisseur KKR plus de 50% des droits de vote de la Société ou d'un autre membre du Groupe.

"Concurrents" signifie des concurrents directs de Glasfaser ou des investisseurs stratégiques avec des activités matérielles dans l'Activité Restreinte.

"Conseil" signifie le conseil de gérance de la Société, le conseil d'administration, le conseil de gérance, les administrateurs gérants (Geschäftsführer) ou autre organe de gestion comparable de Bidco ou Glasfaser et de ses Filiales, tel qu'applicable, de temps en temps.

"Contrat d'Acquisition d'Actions" signifie le contrat d'acquisition et de cession d'actions et de prêts en relation avec Glasfaser entre Bidco et les vendeurs y listés.

"Contrôle" signifie à l'égard d'une Personne (autre qu'une personne physique) (a) une détention directe ou indirecte de plus de 50% des titres à droit de vote de cette Personne, (b) le droit de nommer, ou de faire nommer, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou organe de gestion similaire) de cette Personne ou (c) le droit de gérer, ou de diriger la gestion, sur une base discrétionnaire les biens de cette Personne, et, pour éviter tout doute, un general partner est considéré comme Contrôlant un limited partnership, et, uniquement pour les besoins des présents Statuts et de tout Pacte d'Associés, un fonds conseillé ou géré directement ou indirectement par une Personne sera également considéré comme étant Contrôlé par une telle Personne (et les termes "Contrôlant" et "Contrôlé" auront une signification corrélatrice à ce qui précède).

"cPECs" signifie chaque classe ou série de convertible preferred equity certificates émis par la Société.

"Documents de Financement" signifie les contrats auxquels tout membre du Groupe est partie de temps en temps en vertu duquel le Groupe reçoit un financement par de la dette d'un tiers.

"Documents Organisationnels" signifie le mémorandum et les statuts (y compris les Statuts de la Société), règlements ou autres documents organisationnels d'une entité, tel qu'applicable.

"ERISA" signifie le U.S. Employee Retirement Income Security Act de 1974, tel que modifié de temps en temps.

"Filiale" signifie une Personne qui est Contrôlée directement ou indirectement par une autre Personne.

"Glasfaser" signifie Deutsche Glasfaser Holding GmbH.

"Groupe" signifie la Société et ses Filiales directes et, y compris, suite à l'Acquisition, Glasfaser et ses Filiales, et "Membre du Groupe" est à interpréter en conséquence.

"Investisseur de Parts Sociales Reggeborgh" signifie Reggeborgh Invest B. V., une société à responsabilité limitée existant en vertu des lois des Pays-Bas, ayant son siège social et son siège d'exploitation à Rijssen (Pays-Bas) au Reggesingel 10, 7461 BA Rijssen, Pays-Bas, enregistrée auprès de la chambre de commerce au numéro de registre 08088092.

"Investisseur KKR" signifie Goethe Limited, une société existant en vertu des lois des îles Cayman, ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KYI-1104, Iles Cayman et enregistrée auprès du General Registry of Cayman Islands sous le numéro MC-301494.

"Investisseurs Institutionnels" signifie l'Investisseur KKR et les Investisseurs Reggeborgh.

"Investisseurs Reggeborgh" signifie l'Investisseur de Parts Sociales Reggeborgh et Archand.

"IRC" signifie le U.S. Internal Revenue Code de 1986, tel que modifié de temps en temps, ou toute norme fédérale similaire alors en vigueur, et une référence à une section particulière de celui-ci sera considérée comme incluant une référence à une section comparable, le cas échéant, de toute norme fédérale similaire.

"Jour Ouvrable" signifie un jour où les banques sont ouvertes à Francfort, Londres, Luxembourg et New York (qui, pour parer à tout doute, n'inclut pas les samedis, dimanches et jours fériés dans chacune de ces villes).

"Juste Valeur de Marché" signifie la valeur déterminée de bonne foi par le Conseil de Gérance de la Société sur base des principes d'évaluation éventuellement contenus dans un Pacte d'Associés.

"Juste Valeur de Marché Finale" signifie la Juste Valeur de Marché ou l'Evaluation de Juste Valeur de Marché, le cas échéant.

"KKR" signifie, ensemble, l'Investisseur KKR et chacun de ses Affiliés et chacun de ses Cessionnaires Autorisés respectifs à chaque fois, auxquels des Titres sont émis ou Cédés en accord avec tout Pacte d'Associés.

"Nouveaux Titres" signifie toutes Parts Sociales ou cPECs nouvellement émis ou tous autres titres ou prêts d'associés de la Société ou chacune de ses Filiales après la Réalisation.

"Offre Publique" signifie toute vente, qu'elle soit primaire ou secondaire, d'actions faite par une distribution publique sur une bourse reconnue aux Etats-Unis ou dans un état membre de l'Espace Économique Européen sur base d'un prospectus, document d'offre ou document d'enregistrement préparé conformément aux règlements applicables (que ce soit aux Etats-Unis ou en dehors des Etats-Unis) (autre qu'un enregistrement par Form S-4, F-4 ou S-8 en vertu du Securities Act, ou tout successeur ou autre formulaire équivalent promulgué à des fins similaires en dehors des Etats-Unis).

"Pacte d'Associés" signifie tout pacte d'associés concernant la Société auquel les Associés sont parties tel que modifié, mis à jour, complété ou autrement reformulé de temps à autres conformément à ses dispositions.

"Partie" signifie l'Investisseur KKR, les Investisseurs Reggeborgh, la Société, Bidco et Glasfaser ou toute autre Personne qui devient partie à tout Pacte d'Associés.

"Personne" signifie toute personne physique, partenariat, société, société à responsabilité limitée, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture ou autre entité ou organisation.

"Pourcentage d'Intérêt" signifie, à la date de la détermination, à l'égard de tout Associé, un chiffre, exprimé en pourcentage, calculé en divisant (a) le nombre total de Titres de la Société alors détenus par cet Actionnaire par (b) le nombre total de Titres de la Société alors émis; étant entendu, toutefois, que le nombre de Titres de la Société qui ne sont pas des Parts Sociales sera égal au montant principal ou au prix de souscription de ces Titres de la Société.

"Réalisation" a la signification qui lui est donnée dans tout Pacte d'Associés.

"Représentants" signifie tout Affilié de tout Associé et tout conseiller d'un tel Associé ou Affilié et chacun de leurs administrateurs, gérants, responsables, partenaires, mandataires, employés, conseillers professionnels, associée commandités et commanditaires et agents et tout Gérant désigné par un tel Associé en vertu de tout Pacte d'Associés.

"Securities Act" signifie le U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié de temps en temps, ou toute norme fédérale similaire alors en vigueur, et une référence à une section particulière de celui-ci sera considérée comme incluant une référence à une section comparable, le cas échéant, de toute norme fédérale similaire.

"Titres" signifie de façon collective, les Parts Sociales, cPECs et tous les titres émis comme dividendes en nature concernant tout ce qui précède et tous les titres de la Société émis en échange de ceci ou lors de toute reclassification de ceci et les prêts d'associés, incluant, afin de parer à tout doute, tous Nouveaux Titres ayant été émis.

"U.S. Treasury Regulations" signifie les règlements fédéraux d'impôts sur le revenu promulgués en vertu de l'IRC, tel que ces règlements peuvent être modifiés de temps en temps (étant entendu que toute les références faites dans les présents à des sections spécifiques des règlements seront considérés comme se référant à toutes dispositions correspondantes de règlements successifs).

"Véhicule d'Investissement PK" signifie KC Knauer Consulting GmbH. "Véhicule MEP" signifie Stichting Administratiekantoor Goethe Fiber."

Cinquième résolution

Les Associés décident de reclassifier les gérants existants en gérants de catégorie A et de nommer la personne suivante en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une période indéfinie (le "Nouveau Gérant"):

- M. Jan Davids né à Dordrecht le 7 septembre 1955, résidant professionnellement à Reggesingel 10, 7461 BA Rijssen, les Pays-Bas.

Le Nouveau Gérant a accepté son mandat tel que prouvé par sa lettre d'acceptation.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors composé comme suit:

- M. Vincent Policard, gérant de catégorie A;

- M. Stefan Lambert, gérant de catégorie A;

- Dr. Wolfgang Zettel, gérant de catégorie A;

- M. Jan Davids, gérant de catégorie B.

Dont acte, fait et passé à Pétange, au jour mentionné au début de ce document.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 octobre 2015. Relation: EAC/2015/23492. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015177518/1874.

(150197695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2015.

Umbrella Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 63.182.700,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 158.071.

L'actionnaire unique a décidé en assemblée générale de nommer la personne suivante en tant que gérant de la société, pour une durée indéterminée, à partir de 1^{er} novembre 2015:

- Dominik Marc de Daniel, avec adresse à Aryanastrasse 11a, 8704 Herrliberg, Switzerland.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2015178811/12.

(150198045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Olamobile S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 665.300,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 161.158.

L'adresse de Monsieur Antoine MOREAU DE BELLAING, associé et gérant, a changé et est désormais la suivante:
49, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg

Luxembourg, le 2 novembre 2015.

OLAMOBILE SARL

Référence de publication: 2015178625/12.

(150198657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Patinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 21.360.

—
Extrait des résolutions prises par voie circulaire en date du 28 octobre 2015

1. le siège social de la Société a été transféré du 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg au 35 - 37 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 28 octobre 2015.

Référence de publication: 2015178649/10.

(150197964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Plastique 99 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 69.204.

—
Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2015.

Référence de publication: 2015178665/10.

(150197809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Q.A.T. II Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, Boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 116.261.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015178676/10.

(150198684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Querstrasse Frankfurt Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.712.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 189.007.

—
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2015178680/10.

(150198563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Sausalito S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grande Rue.

R.C.S. Luxembourg B 173.273.

—
L'adresse du gérant, Monsieur Philippe Graff, est sise à L-1309 Luxembourg, 85, rue Charles IV.

L'adresse de l'associé Daytona M.R.A. S.à r.l., inscrite au RCS sous le numéro B 157556, se trouve à L-1660 Luxembourg, 60, Grand Rue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2015.
G.T. Experts Comptables S.à.r.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2015178744/14.

(150198332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Cityhold Sterling S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.000.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4a, Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 163.785.

—
EXTRAIT

Par décision du 30 septembre 2015, le conseil de gérance de la Société a pris la résolution suivante:

Il a été décidé de transférer les bureaux de la Société de son adresse actuelle, 26 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 4a, Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 27 octobre 2015.

Depuis cette date, le siège social de la Société se situe au 4a, Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015178949/20.

(150199082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

CogeFi Services, Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R.C.S. Luxembourg B 127.183.

—
Les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 15 octobre 2015.

Référence de publication: 2015178950/11.

(150199456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Bank GPB International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 178.974.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 9 avril 2015

En date du 9 avril 2015, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société a pris la résolution de renouveler les mandats des personnes suivantes avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui statuera sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016:

- Monsieur Chlodwig Reuter, administrateur
- Monsieur Andrey Akimov, administrateur
- Monsieur Dr. Wolfram Kuoni, administrateur
- Monsieur Alexey Matveev, administrateur
- Monsieur Alexander Sobol, administrateur
- Monsieur Oleg Vaksman, administrateur
- KPMG Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé

une société coopérative, ayant le siège social suivant: 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du RCSL sous le numéro B149133

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Bank GPB International S.A.

Signature

Référence de publication: 2015178916/26.

(150199493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Reale Investimenti srl, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 104.424.

Les comptes annuels au 05 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015178685/10.

(150198645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Redbridge Recruitment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Rein e.

R.C.S. Luxembourg B 191.582.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 Novembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015178687/10.

(150198099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Euronova Agro Industries Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 197.793.

Extrait des résolutions adoptées en date du 27 octobre 2015 lors de l'Assemblée Extraordinaire de la Société Euronova Agro Industries Holding S.A.

- M. Nicolas MILLE a démissionné de ses fonctions avec effet au 1^{er} juillet 2015.

- L'assemblée a décidé de nommer Monsieur Vishal SOOKLOLL, employé privé, né à Goodlands (Ile Maurice), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement au 127 rue de Muhlenbach, L-2168 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2015 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Euronova Agro Industries Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2015179030/16.

(150199419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Valtegra Fund I, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 201.105.

STATUTS

Extraits de l'acte de constitution de la société signé le 1^{er} octobre 2015 (l'"Acte de Constitution")

1. Associés commandités tenus conjointement et solidairement responsables. Valtegra GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en qualité d'associé gérant commandité de la Société (l'"Associé Gérant Commandité") sera indéfiniment, conjointement et solidairement responsable pour les actifs de l'Associé Gérant Commandité (mais pas seulement) avec la Société pour tous les engagements qui ne pourraient être couverts par les actifs de la Société.

2. Dénomination, objet social de la Société, siège social, exercice social.

(i) Dénomination

La dénomination de la Société est “Valtegra Fund I S.C.Sp.”.

(ii) Objet social

Conformément à l'Acte de Constitution, l'objet de la Société est la réalisation des Objectifs d'investissement (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution) par la détention de Titres (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution), sous quelque forme que ce soit, l'acquisition par achat, souscription ou par toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autre de Titres et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. Conformément à l'Acte de Constitution, la Société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, et de tout autre instrument de dette, qui pourra être convertible ou non, excepté par voie d'offre publique. Conformément à l'Acte de Constitution, la Société peut accorder toute assistance, par le biais de prêts, garanties ou de toute autre manière, à des Entités d'investissement (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution) et à leurs Affiliés respectifs (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution). La Société peut en outre agir comme associé commandité ou un associé commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et les engagements sociaux de sociétés en commandite ou de toutes autres structures sociétaires similaires.

(iii) Siège social

Le siège social de la Société sera maintenu au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel, à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au siège social de l'Associé Gérant Commandité ou dans un autre adresse que l'Associé Gérant Commandité, à sa seule discrétion, déterminera et, dans ce cas, l'Associé Gérant Commandité notifiera aux Associés (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution) cet autre adresse. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution de l'Associé Gérant Commandité.

(iv) Exercice Social

L'exercice social de la Société sera l'année calendrier commençant le 1^{er} janvier de chaque année et se terminant le 31 décembre de la même année, à l'exception du premier exercice social qui commencera le jour de constitution de la Société et terminera le 31 décembre de la même année.

3. Désignation du Gérant et pouvoirs de signature. La gestion, le contrôle, l'opération ainsi que l'établissement des politiques applicables eu égard de la Société et à ses affaires seront confiées exclusivement à l'Associé Gérant Commandité, lequel est autorisé et habilité, au nom et pour le compte de la Société, conformément à l'Acte de Constitution, à effectuer l'objet de la Société, à réaliser toute action ainsi qu'à conclure et réaliser tout contrat et toute autre entreprise que l'Associé Gérant Commandité, à sa seule discrétion, juge nécessaire, recommandable, pertinent ou accessoire. Les Associés Commanditaires (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution) doivent s'abstenir d'exercer, autrement que dans leur capacité, leurs droits et obligations d'Associés Commanditaires conformément à l'Acte de Constitution et à la Loi de 1915 (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution) compte tenu du fait qu'ils seront responsables seulement au niveau de leur Promesse d'Apport (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution). Dans la mesure où il n'est pas disposé expressément dans l'Acte de Constitution, toutes les décisions relatives à la gestion et à l'opération des investissements de la Société ainsi que le déroulement des investissements de la Société relèvent de la responsabilité exclusive de l'Associé Gérant Commandité, et toutes les décisions relatives à la sélection et à la disposition des investissements de la Société seront prises exclusivement par l'Associé Gérant Commandité conformément à l'Acte de Constitution.

La Société est valablement engagée par la seule signature de l'Associé Gérant Commandité agissant par le biais d'un ou plusieurs signataires autorisés ou par les signatures individuelles ou conjointes de toute autre Personne (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution) à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Associé Gérant Commandité agissant à sa seule discrétion.

4. Durée de la Société. La durée de la Société commence le jour de sa constitution et continue, à l'exception des cas où sa dissolution interviendra conformément à l'Acte de Constitution, jusqu'au dixième anniversaire de la Clôture qui s'est tenue le 1^{er} octobre 2015 (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution), sachant que, à l'exception des cas où sa dissolution interviendra conformément aux dispositions du droit luxembourgeois, ladite durée pourra être étendue par l'Associé Gérant Commandité pour maximum deux périodes supplémentaire d'une année chacune avec l'approbation par la Majorité d'intérêts (tel que ce terme est défini dans l'Acte de Constitution) afin de permettre la liquidation des Investissements de la Société.

Le 28/10/2015.

Valtegra Fund I, S.C.Sp

Représentée par Valtegra GP S.à r.l.

FRANCIS MILNER

Manager

Référence de publication: 2015178817/68.

(150198240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Technimobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 88.475.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration tenu en date du 16 octobre 2015

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 16 octobre 2015, que le Conseil a pris la résolution suivante:

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle du 18, avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg au 1, rue Nicolas Simmer L-2538 Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 octobre 2015.

Référence de publication: 2015178797/15.

(150198377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Tac Investments Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 200.658.

In the year two thousand and fifteen, on the fifteen of October

Before us the undersigned notary Jean SECKLER, residing in Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg);

Was held

an extraordinary general meeting of shareholders of the company " TAC Investments Company S.A.", with registered office in L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid, registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under the number B 200658, incorporated by deed of Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, on the 5th of October 2015, not yet published in the Mémorial C. The articles of incorporation have not been amended since then.

The meeting is presided by Mr Henri DA CRUZ, employee, having his professional address in Junglinster.

The chairman appoints as secretary Mr Bob PLEIN, employee, having his professional address in Junglinster

The meeting elects as scrutineer Mrs Cristiana VALENT, employee, having her professional address in Junglinster

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the capital to the extent of seventy-eight thousand USD (USD 78,000.-) in order to raise it from the amount of forty thousand USD (USD 40,000.-), to one hundred and eighteen thousand USD (USD 118,000.-) by the creation and issue of seventy-eight thousand (78,000) new shares with a nominal value of one USD (USD 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2.- Subscription and payment of the new shares.

3.- Subsequent amendment of the 1st paragraph of article 5 of the articles of association.

4.- Miscellaneous.

B) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

C) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

D) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly de-liberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to increase the share capital by seventy-eight thousand USD (USD 78,000.-) in order to raise it from the amount of forty thousand USD (USD 40,000.-), to one hundred and eighteen thousand Euro (EUR 118,000.-) by

the creation and issue of seventy-eight thousand (78,000) new shares with a nominal value of one USD (USD 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription and payment

The seventy-eight thousand (78,000) new shares have been entirely subscribed by the sole shareholder and fully paid in cash, so that the company has now at its disposal the sum of seventy-eight thousand USD (USD 78,000.-) as was certified to the notary executing this deed, by a bank certificate, who states it expressly.

Second resolution

The meeting decides to amend the 1st paragraph of article seven (7) of the articles of incorporation in order to reflect such action, and to give it the following wording:

" **Art. 5. (1st paragraph).** The share capital is set at one hundred and eighteen thousand USD (USD 118,000.-), represented by one hundred and eighteen thousand (118,000.-), shares of a par value of one USD (USD 1.-) each."

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand four hundred Euros.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quinze octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TAC Investments Company S.A.", avec siège social à -1143 Luxembourg, 24, rue Astrid., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 200658, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 5 octobre 2015, non encore publié au Mémorial C. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée est présidée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Bob PLEIN, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Cristiana VALENT, employée, ayant son adresse professionnelle à Junglinster

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de soixante-dix-huit mille USD (USD 78.000,-) pour le porter du montant de quarante mille USD (USD 40.000,-) à cent dix-huit mille USD (USD 118.000,-) par la création et l'émission de soixante-dix-huit mille (78.000) actions nouvelles d'une valeur nominale un USD (USD 1,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération des actions nouvelles.

3.- Modification afférente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts.

4.- Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés et par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

D) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-dix-huit mille USD (USD 78.000,-) pour le porter du montant de quarante mille USD (USD 40.000,-) à cent dix-huit mille USD (USD 118.000,-) par la création et l'émission de soixante-dix-huit mille (78.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un USD (USD 1,-) chacune,, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération

Toutes les soixante-dix-huit mille (78.000) actions nouvelles émises ont été souscrites par l'actionnaire unique et intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de soixante-dix-huit mille USD (USD 78.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant, par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article cinq (5) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à cent dix-huit mille USD (USD 118.000,-), représenté par cent-dix-huit mille (118.000) actions, chacune d'une valeur nominale d'un USD (USD 1,-)".

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille quatre cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des même comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bob PLEIN, Henri DA CRUZ, Cristiana VALENT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 26 octobre 2015. Relation GAC/2015/9058. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2015178793/125.

(150198633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

GSO Aiguille des Grands Montets IntermediateCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 192.167.

—
EXTRAIT

La Société prend note que l'adresse de Monsieur William Foot, Gérant de catégorie A, a changé et est maintenant domicilié à l'adresse suivante, Arthur Cox Building, Earlsfort Terrace, Dublin 2, Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 Novembre 2015.

Référence de publication: 2015179110/13.

(150199341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Haas TCM of Luxembourg 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.609.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 30 octobre 2015 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été ordonné.

Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour Haas TCM of Luxembourg 2 S.à r.l. (en liquidation volontaire)

Un mandataire

Référence de publication: 2015179113/15.

(150198820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Heinen A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Ulflingen, 11, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 102.054.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ulflingen, le 03/11/2015.

Référence de publication: 2015179118/10.

(150198910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Hestia Immobilier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4072 Esch-sur-Alzette, 23, rue Louis Braille.

R.C.S. Luxembourg B 70.906.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Un mandant

Référence de publication: 2015179120/11.

(150199112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Home Project S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9065 Ettelbruck, 33, rue Abbé Henri Müller.

R.C.S. Luxembourg B 107.672.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 octobre 2015

Première résolution

L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat, la société anonyme Fiduciaire comptable Becker, Gales & Brunetti S.A. (RCSL B128179), avec siège social à L-2222 Luxembourg, 296, rue de Neudorf, pour le mandat de commissaire aux comptes, nommé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28.04.14, prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2019.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six années, la société anonyme TRUSTERS S.A.(RSCL B133435), avec siège social à L-7535 Mersch 29, rue de la Gare, pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2021.

Référence de publication: 2015179121/17.

(150199277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Ilot St Michel Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.395,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 137.848.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 30 octobre 2015

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 30 octobre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ilot St Michel Lux S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015179125/14.

(150199002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Impro Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 169.663.

Les comptes annuels du 01/01/2014 au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179126/10.

(150199191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Integro Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 118.340.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 Novembre 2015 que:

- Monsieur John Clements a démissionné de ses fonctions de gérant A avec effet au 30 octobre 2015.
- Monsieur William Goldstein, né le 15 Mars 1971 à New Jersey, États-Unis, résidant professionnellement au 1, State Street Plaza, 9th Floor, New-York, NY 10004, U.S.A., a été nommé gérant A de la Société avec effet au 30 octobre 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 3 Novembre 2015.

Référence de publication: 2015179131/15.

(150198923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

IFF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 136.634.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 02 novembre 2015 à 14h00

Délibérations

Après analyse et délibération:

1. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Denis Mingarelli de son mandat d'administrateur.
2. L'Assemblée prend acte et accepte à l'unanimité la nomination de Madame Gaétane Meilleur, née le 12/03/1970, demeurant 42 rue de Viville B-6700, en tant qu'Administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2020.
3. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, de prolonger le mandat d'administrateur de la société S.F.D. Sàrl, RC B122811, 171 route de Longwy L-1941 Luxembourg, représentée par son Gérant Monsieur Serge Atlan. Son mandat expirera en 2020.

L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, de prolonger le mandat d'administrateur de Monsieur Serge Atlan. Son mandat expirera en 2020.

4. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, de prolonger le mandat de Commissaire aux Comptes de la société RIS Cie S.A., RCS B138374. Son mandat expirera en 2020.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d' Administration de la société est composé des personnes suivantes:

Madame Gaétane Meilleur

Monsieur Serge Atlan

S.F.D. Sàrl, représentée par son Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015179139/30.

(150199496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

German Access Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 200.937.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of October, before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Notary"),

THERE APPEARED

German Access Fund L.P. (registered with the registrar of limited partnerships in England and Wales under the Act on 23 October 2013, with number LP15757) (the "Sole Shareholder"), acting through and represented by its general partner German Access Fund GP, Ltd., an exempted company incorporated with limited liability in the Cayman Islands with company registration number ST-280068 and whose registered office is at c/o Stuarts Corporate Services Ltd., P.O. Box 2510, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands,

here represented by Mrs Monique Drauth, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, the said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned Notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities,

in its capacity as Sole Shareholder of German Access Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated pursuant to a deed of the Notary dated 19 October 2015 and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 200937 (the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and have not been amended since the Company's incorporation.

These written resolutions of the Sole Shareholder are to be passed in accordance with the following agenda:

Agenda

(a) To increase the share capital of the Company by an amount of four thousand five hundred Euro (EUR 4,500.-) so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to seventeen thousand Euro (EUR 17,000.-) by creating and issuing four thousand five hundred (4,500) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and features as those attached to the existing shares (the "New Shares") to be fully subscribed and paid up by the Sole Shareholder through a contribution in cash of an aggregate amount of four hundred sixty-seven thousand four hundred twenty-seven Euro and fourteen Euro cents (EUR 467,427.14) of which four hundred sixty-two thousand nine hundred twenty-seven Euro and fourteen Euro cents (EUR 462,927.14) shall be allocated to the share premium account of the Company;

(b) To amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above resolution, which shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The share capital of the Company is seventeen thousand Euro (EUR 17,000.-) divided into seventeen thousand (17,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly."; and

(c) Miscellaneous.

The Sole Shareholder, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and represented as stated above, hereby requests the Notary to enact the following written resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of

a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of four thousand five hundred Euro (EUR 4,500.-) so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to seventeen thousand Euro (EUR 17,000.-) by creating and issuing four thousand five hundred (4,500) New Shares.

Subscription and payment

The Sole Shareholder declares to subscribe and fully pay in for the New Shares an aggregate amount of four hundred sixty-seven thousand four hundred twenty-seven Euro and fourteen Euro cents (EUR 467,427.14) (the "Contribution"), of which (i) four thousand five hundred Euro (EUR 4,500.-) shall be allocated to the share capital of the Company, and (ii) four hundred sixty-two thousand nine hundred twenty-seven Euro and fourteen Euro cents (EUR 462,927.14) shall be allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the existence of the Contribution has been produced to the undersigned Notary.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above resolution, which shall henceforth read as set forth in the agenda above.

Costs and declaration

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro (EUR 2,000.-).

The undersigned Notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the Notary the present deed.

Es Folgt die Deutsche Fassung des Voranstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am siebenundzwanzigsten Tag des Monats Oktober,

Ist vor Uns, der unterzeichnenden Notarin Maître Léonie GRETHEN, mit Amtssitz zu Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg (die "Notarin"),

ERSCHIENEN:

German Access Fund L.P. (eingetragen im registrar of limited partnerships in England and Wales gemäß dem Act vom 23 Oktober 2013, unter der Nummer LP15757) (die "Alleinige Gesellschafterin"), handelnd und vertreten durch seine Komplementärin German Access Fund GP, Ltd., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche gemäß dem Recht der Kaimaninseln existiert, eingetragen unter der Handelsregisternummer ST-280068 und mit Sitz in c/o Stuarts Corporate Services Ltd., P.O. Box 2510, Grand Cayman KY1-1104, Kaimaninseln,

hier vertreten durch Frau Monique Drauth, Angestellte, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, aufgrund einer privatrechtlich erteilten Vollmacht, welche von der Bevollmächtigten der erschienenen Partei und der unterzeichnenden Notarin ne varietur unterzeichnet wurde, und dieser Urkunde zur Registrierung beigelegt wird,

in ihrer Eigenschaft als Alleinige Gesellschafterin der German Access Holding S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet durch Urkunde aufgenommen von der unterzeichnenden Notarin am 19. Oktober 2015, welche dem Recht des Großherzogtums Luxemburg unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, und eingetragen im Handelsund Gesellschaftsregister von Luxemburg (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) unter der Nummer B 200937 (die "Gesellschaft"). Die Satzung der Gesellschaft (die "Satzung") wurde noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht und ist seit der Gründung der Gesellschaft nicht abgeändert worden.

Diese Beschlüsse der Alleinigen Gesellschafterin sollen mit der folgenden Tagesordnung erlassen werden:

Tagesordnung

(a) Beschlussfassung, das Stammkapital der Gesellschaft um einen Betrag von viertausendfünfhundert Euro (EUR 4.500,-) zu erhöhen, um das Stammkapital von seinem aktuellen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) auf siebzehntausend Euro (EUR 17.000,-) durch die Bildung und Ausgabe von viertausendfünfhundert (4.500) neuen Anteilen mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1,-) mit den selben Rechten und Berechtigungen wie die Existierenden Anteile (die "Neuen Anteile") zu bringen welche durch die Alleinige Gesellschafterin durch eine Bareinlage in einer Höhe von vierhundertsebenundsechzigtausend vierhundertsebenundzwanzig Euro und vierzehn Cent (EUR 467.427,14)

gezeichnet und eingezahlt werden sollen, wovon vierhundertzweiundsechzigtausendneunhundertsevenundzwanzig Euro und vierzehn Cent (EUR 462.927,14) als Kapitalrücklage (Agio) eingezahlt werden sollen.

(b) Beschlussfassung, Artikel 5.1 der Satzung dem oben Genannten entsprechend abzuändern, welcher künftig wie folgt lauten soll:

" 5.1. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt siebzehntausend Euro (EUR 17.000,-) eingeteilt in siebzehntausend (17.000) Anteile mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1,-) ("Anteile"). In dieser Satzung meint der Begriff "Gesellschafter" die Inhaber der Anteile zum jeweils maßgeblichen Zeitpunkt; der Begriff "Gesellschafter" im Singular ist entsprechend auszulegen."

(c) Sonstiges.

Die Alleinige Gesellschafterin, in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft und vertreten wie oben angegeben, fordert hiermit die Notarin auf, die folgenden schriftlichen Beschlüsse in Übereinstimmung mit den Bestimmungen des Artikels 200-2 des Luxemburger Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner jeweiligen Fassung zu erlassen, gemäß welchem die Alleinige Gesellschafterin einer société à responsabilité limitée die Befugnisse der Gesellschafterversammlung der Gesellschaft ausübt und solche Beschlüsse der alleinigen Gesellschafterin in einem Protokoll niedergelegt oder schriftlich abgefasst werden:

Erster Beschluss

Die Alleinige Gesellschafterin beschließt, das Stammkapital der Gesellschaft um einen Betrag von viertausendfünfhundert Euro (EUR 4.500,-) zu erhöhen, um das Stammkapital von seinem aktuellen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) auf siebzehntausend Euro (EUR 17.000,-) durch die Bildung und Ausgabe von viertausendfünfhundert (4.500) Neuen Anteilen zu bringen.

Zeichnung und Zahlung

Die Alleinige Gesellschafterin erklärt, die Neuen Anteile durch eine Bareinlage im Betrag von vierhundertsevenundsechzigtausendvierhundertsevenundzwanzig Euro und vierzehn Cent (EUR 467.427,14) voll zu zeichnen und zu bezahlen (die "Bareinlage"), wovon (i) ein Betrag von viertausendfünfhundert Euro (EUR 4.500,-) als Kapitaleinlage, und (ii) ein Betrag von vierhundertzweiundsechzigtausend neunhundertsevenundzwanzig Euro und vierzehn Cent (EUR 462.927,14) in die Kapitalrücklage (Agio) eingezahlt werden sollen.

Der Nachweis der Existenz der Bareinlage wurde der unterzeichnenden Notarin erbracht.

Zweiter Beschluss

Die Alleinige Gesellschafterin beschließt, Artikel 5.1 der Satzung dem oben Genannten entsprechend abzuändern, welcher künftig wie in der Tagesordnung dargelegt lauten soll.

Erklärung und Kosten

Jegliche Ausgaben, Kosten, Vergütungen oder ähnliche Abgaben, die aufgrund dieser notariellen Urkunde von der Gesellschaft getragen werden sollen, werden auf ungefähr zweitausend Euro (EUR 2.000,-) geschätzt.

Die unterzeichnende Notarin, welche die englische Sprache spricht und versteht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde in Englisch erstellt wurde, gefolgt von einer deutschen Fassung. Auf Ersuchen der Erschienenen und im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, soll die englische Fassung Vorrang haben.

WORÜBER, diese notarielle Urkunde in Luxemburg an dem Tag und zu der Zeit aufgenommen wurde, der bzw. die zu Beginn dieses Dokuments genannt ist.

Nachdem das Dokument der Bevollmächtigten der Erschienenen vorgelesen wurde, welcher der Notarin mit Nachnamen, Vornamen, Personenstand und Wohnsitz bekannt ist, hat diese Bevollmächtigte mit der Notarin die vorliegende Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 28 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/34127. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Luxemburg, den 2. November 2015.

Référence de publication: 2015178359/144.

(150197911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

L'Avellan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7562 Mersch, 1, rue des Acacias.

R.C.S. Luxembourg B 84.703.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179899/9.

(150200271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

L'Avellan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7562 Mersch, 1, rue des Acacias.

R.C.S. Luxembourg B 84.703.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179900/9.

(150200286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

L'Avellan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7562 Mersch, 1, rue des Acacias.

R.C.S. Luxembourg B 84.703.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179901/9.

(150200287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Lagoon Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 160.484.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179904/9.

(150200258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Lagoon Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 160.416.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179905/9.

(150200257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Lasti S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 166.646.

—
Les comptes annuels au 30.06.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179907/10.

(150200049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Signature.

Libero Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 160.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179909/9.

(150200170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Loren France Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 186.355.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179913/9.

(150200262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Korinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 103.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179892/9.

(150200420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Lux Insulation Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 16.342,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 166.915.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 novembre 2015.

Référence de publication: 2015179915/10.

(150199604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Locarlux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 182, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 95.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179931/9.

(150200305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.
